Cent vingt-huitième rapport d'étape présenté à la

Commission mixte internationale

par le

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

pour la période

du 1er mars 2017 au 31 août 2017

1er septembre 2017

Photos de la page couverture : Impacts des crues dans le bassin du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, à Sodus Point, dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent et au lac Saint-Pierre.

Sommaire

RÉGIME HYDROLOGIQUE, DÉBITS ET NIVEAUX D'EAU

À partir du 7 janvier 2017, suite à la publication du nouveau décret d'approbation supplémentaire relatif aux installations de production d'hydroélectricité, en décembre 2016, les volumes d'eau relâchés du lac Ontario ont respecté les prescriptions du Plan 2014, tel qu'indiqué dans le rapport semestriel précédent. Au début de la période de référence, après des mois de janvier et de février généralement humides, les apports totaux nets ont été supérieurs à leur moyenne en mars. Ceci fut suivi par une période exceptionnellement humide dans tout le réseau du lac Ontario, du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais. Dans le cas du lac Ontario, cette situation a donné lieu aux deuxièmes apports totaux nets les plus élevés jamais enregistrés pour un mois d'avril, puis à des apports qui ont battu le record absolu pour un mois de mai. Combinés, ces deux records ont fait qu'avril et mai ont été les deux mois où les apports en eau ont été les plus élevés depuis le début des relevés fiables en 1900. Conjugué aux débits records de la rivière des Outaouais, cet évènement a même donné lieu à des niveaux d'eau records et causé des inondations, sur les rives du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, causant de l'érosion et des dommages aux rives. Bien que les niveaux d'eau aient généralement diminué par la suite, le temps pluvieux a perduré en juin, juillet et pendant une partie du mois d'août, maintenant des niveaux d'eau élevés près des records ou records pendant la majeure partie de la période.

Les conditions constatées au début de 2017 et à la fin de 2016 n'avaient pas laissé entrevoir le temps particulièrement pluvieux qui allait s'installer, avec les conséquences que l'on sait. Le niveau d'eau du lac Érié était supérieur à sa moyenne, mais bien inférieur aux niveaux records et il a été comparable à ce qu'il avait été au début de 2016 et de 2015. Rappelons que l'été 2016 a été plutôt sec dans le bassin du lac Ontario qui a connu une sécheresse prolongée. Tout au long de l'été 2016, jusqu'à l'automne, le niveau d'eau du lac Ontario est demeuré près de sa moyenne, voire même en dessous. À l'instar du lac Érié, au début de 2017, son niveau d'eau s'est approché de ce qu'il avait été les deux années précédentes.

Après avoir débuté l'année 2017 avec une élévation légèrement inférieure à sa moyenne, le niveau d'eau du lac Ontario a augmenté régulièrement en janvier et février pour ensuite débuter le mois de mars avec 30 cm (12 po) au-dessus de la moyenne du mois. Cette hausse, qui a été signalée dans le précédent rapport semestriel, était attribuable à un temps doux et humide en janvier et février. Sous l'effet d'un débit sortant de la rivière des Outaouais inférieur à la moyenne jusqu'en janvier, le niveau d'eau du fleuve Saint-Laurent dans le secteur de Montréal est demeuré sous sa moyenne. Le niveau d'eau du lac Saint-Laurent était bien au-dessus de sa moyenne au début de mars 2017, en grande partie en raison de l'absence presque totale du couvert de glace dans cette section du fleuve.

Au mois de mars, les débits sortants ont été fixés conformément au Plan 2014, notamment pour ce qui est des ajustements opérationnels destinés à gérer la formation du couvert de glace dans le canal de Beauharnois, et ce, malgré, des températures anormalement froides pour ce mois et des conditions de glace variable. En raison des apports en eau près des records d'avril et sur les records de mai, jumelés avec le fort débit de la rivière des Outaouais les débits sortants ont dû être ajustés conformément à la gamme complète des valeurs de la limite F du Plan 2014. Au cours de la semaine finissant le 28 avril 2017, le niveau d'eau du lac Ontario a dépassé les seuils supérieurs du critère H14, après quoi le Conseil a été autorisé à fixer les débits sortants afin d'alléger au maximum les pressions s'exerçant sur les riverains du système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Le Conseil a convenu de continuer à respecter la limite F du Plan 2014 pour équilibrer, en amont et en aval, les impacts des niveaux d'eau exceptionnellement élevés, des inondations et des dommages connexes. Le 24 mai 2017, le débit de la rivière des Outaouais avait suffisamment diminué pour que le débit sortant du lac Ontario puisse être majoré au-delà de celui spécifié dans le Plan 2014. Le Conseil a augmenté le débit sortant en deux temps, le portant d'abord à 10 200 m^3/s (360 200 pi^3/s) — ce qui correspond au débit sortant hebdomadaire le plus élevé jamais enregistré dans le fleuve Saint-Laurent —, puis, le 14 juin 2017, à 10 400 m^3/s (367 300 pi^3/s). Ce débit était le débit le plus élevé possible qui, grâce aux mesures d'atténuation mises en place par l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, permettrait toujours une navigation commerciale sécuritaire dans le fleuve Saint-Laurent, compte tenu du niveau élevé des eaux du lac Ontario.

Le débit sortant record de 10 400 m^3/s (367 300 pi^3/s) a été maintenu jusqu'au 8 août, moment où le niveau d'eau du lac Ontario a chuté à 75,52 m (247,77 pi). Les courants dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent ont progressivement augmenté à mesure que baissait le niveau d'eau du lac Ontario, ce qui n'a fait que compliquer davantage la navigation maritime sur ce tronçon de la voie maritime du fleuve Saint-Laurent. Le débit sortant a, par la suite, été réduit et établi conformément à la limite L du Plan 2014, ce qui a permis de maintenir le plus haut débit sortant possible tout en maintenant des conditions sécuritaires pour la navigation et les autres usages du fleuve Saint-Laurent.

Le 31 août 2017, le niveau d'eau du lac Ontario était de 75,24 m (246,9 pieds), juste en dessous du niveau supérieur du critère H14 (75,26 m) et de 27 cm (10,6 po) sous le niveau record de 1947 pour cette période de l'année.

IMPACTS DES CRUES DE 2017

Le débordement du lac Ontario, du fleuve Saint-Laurent et de nombreux tributaires, dont la rivière des Outaouais, a causé des inondations à compter d'avril. En août, les collectivités riveraines du lac Ontario pompaient encore l'eau et maintenaient des routes fermées. Les riverains des lacs Ontario, Saint-Louis et Saint-Pierre étaient encore touchés par les inondations et espéraient toujours pour un recul des eaux afin de commencer à réparer les dégâts.

Les entreprises locales sont demeurées fermées en raison du niveau d'eau élevé et de nombreuses attractions touristiques ont perdu des revenus à cause de la publicité négative faite autour de l'événement, même si elles pouvaient fonctionner malgré le niveau d'eau élevé. La navigation commerciale a été restreinte. L'eau dépassant la capacité de production d'électricité fut gaspillée, les centrales n'ayant pas été en mesure de l'utiliser.

De mai à la fin juillet, les îles de Toronto ont été fermées aux visiteurs, tandis que les habitants luttaient pour garder leurs maisons au sec. Du côté des Mille-Îles, les quais ont été submergés et les chalets rendus inaccessibles, tandis que quelques résidents en aval ont dû limiter leurs activités récréatives en raison de la vitesse élevée des courants du cours inférieur du fleuve. Dans tout le système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, l'érosion a provoqué la disparition de sentiers, de falaises et de terrains.

Le Conseil a agi sur le débit sortant pour soulager au maximum les riverains de tout le système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, tout en cherchant à équilibrer les niveaux d'eau en amont et en aval du barrage Moses-Saunders pour réduire autant que possible l'impact des inondations et de l'érosion. Cet exercice d'équilibrage ne s'est pas limité pas aux répercussions des niveaux d'eau en amont et en aval,

puisqu'il a consisté à équilibrer les répercussions sur tous les secteurs d'intérêt du réseau, soit l'écologie, la production d'hydroélectricité et la navigation.

Un rapport distinct du Comité GAGL (Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent) traitera plus en détails les apports en eau en 2017, les mesures d'intervention et les répercussions de cet évènement de crue.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le Conseil s'est réuni deux fois en personne avec le personnel de la CMI et les membres du Comité GAGL. En raison de ces conditions hydrologiques sans précédent, il s'est par ailleurs réuni douze autres fois par téléconférence pendant la période de référence afin d'évaluer les conditions, de faire le point sur les impacts et de réévaluer sa stratégie relative au débit sortant. L'annexe A énumère les dates, les conditions constatées ainsi que les décisions prises lors de chaque téléconférence.

Les représentants des entités responsables de la régularisation ont communiqué au Conseil des informations hebdomadaires relatives aux conditions régnant dans le système hydrographique, de même que des analyses mensuelles des conditions hydrologiques, des prévisions et des évaluations des risques, selon les besoins. À partir de fin avril, le Bureau canadien des représentants des entités responsables de la régularisation a commencé à fournir au Conseil, à ses associés, à la CMI et à des organismes partenaires ayant pris part aux opérations de lutte contre les inondations, des informations journalières sur le niveau d'eau, les prévisions météorologiques et les prévisions de niveau d'eau. Ces exposés quotidiens se sont poursuivis jusqu'à la mi-août avant de devenir hebdomadaires. Le Groupe consultatif des opérations (GCO) du Conseil a tenu des téléconférences hebdomadaires pour examiner les conditions et informer les représentants des entités responsables de la régularisation sur leurs besoins et contraintes opérationnelles. Le Comité GAGL a continué de travailler en étroite collaboration avec le Conseil, notamment en présentant des exposés à des parties prenantes communes et lors de réunions du Conseil.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Le Comité des communications du Conseil et de la CMI a été actif au cours des six derniers mois, communiquant régulièrement par voie de courriels et de téléconférences mensuelles. Il a notamment préparé des capsules vidéo d'une minute sur les activités du Conseil, plusieurs communiqués de presse et messages clés, un article paru dans le bulletin *Connexion Grands Lacs* de la CMI et un nombre sans précédent de publications et de réponses sur la page Facebook du Conseil. Les membres du Conseil et le personnel ont accordé de nombreuses entrevues aux médias tout au long de cet évènement de crue. De plus, le Comité a tenu une téléconférence spéciale, le 1er août 2017, afin de discuter d'options additionnelles de sensibilisation en réponse aux niveaux d'eau élevés de 2017 dans l'ensemble du système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Les membres et le personnel du Conseil ont pris part à des réunions publiques et à d'autres avec des parties prenantes à Lewiston, aux Mille-Îles, à Clayton, à Gananoque, à Port Hope, à Montréal et à Québec. Tous se sont entretenus avec ces auditoires, à plusieurs reprises et de façon informelle, au sujet des inondations, de leurs causes et des actions du Conseil.

Le US Army Corps of Engineers (USACE) a mis du personnel supplémentaire au service du Conseil pour l'appuyer dans ses efforts de communication. De son côté, Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC) a mobilisé du personnel supplémentaire pour surveiller les conditions hydrologiques, analyser les simulations de débit en amont et en aval du barrage Moses-Saunders et fournir des prévisions météorologiques, des données et d'autres renseignements destinés à aider le Conseil dans son action,

ainsi que des produits de communication. Les membres du Conseil et le personnel ont répondu à de nombreuses demandes d'informations du public. Le Conseil cherche en permanence à améliorer l'efficacité de ses communications en misant sur son site Web, sa page Facebook et son compte Flickr. En une seule semaine, plus de 20 000 internautes anglophones et près de 2 000 francophones ont affiché des commentaires sur Facebook. Le Conseil apprécie toutes les réactions du public, que ce soit sur sa page Facebook et sous la forme de communications directes. Les détails sur les activités de communication se trouvent à l'annexe B, et la liste des membres du Comité des communications du Conseil et de la CMI est donnée à l'annexe C.

Comme l'annexe D, disponible sur la page « Publications » du site Web du Conseil, fournit les informations de base incluses dans les rapports produits avant 2010, le présent rapport peut se concentrer sur les enjeux et les conditions observées durant la période de référence actuelle.

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

1. Conditions hydrologiques 1
1.1 Bassin du lac Ontario - Apports totaux nets 1
1.2 Précipitations 1
1.3 Apports du lac Érié 2
1.4 Apports totaux nets dans le lac Ontario 2
1.5 Bassin de la rivière des Outaouais 2
2. Régularisation des débits et des niveaux d'eau 3
2.1 Aperçu de la régularisation 3
2.2 Déviations par rapport au Plan de régularisation 2014 4
2.3 Exploitation du barrage d'Iroquois 4
2.4 Exploitation du barrage de Long Sault 4
2.5 Résultats de la régularisation 5
2.5.1 Amont 5
2.5.2 Aval 6
3 Activités du Conseil 7
3.1 Réunions du Conseil, en personne et par téléphone 7
3.2 Consultations et communications publiques 7
3.3 Changements dans la composition du Conseil et des comités 8
4 Rapport d'activité du Comité des communications 8
5 Comité de gestion adaptative 9
6 Comité de limnimétrie 9
6.1 Aperçu 9
6.2 Inspection du réseau de limnimètres 9
6.3 Rapports et vérifications des comités de limnimétrie 10
7 Rivière Raisin 10
8 Rapport sur la voie maritime du Saint-Laurent 10
9 Opérations de production de pointe 10

TABLEAUX

Tableau 1. Apports mensuels moyens dans le lac Ontario
Tableau 2. Précipitations sur les bassins des Grands Lacs et du lac Ontario
Tableau 3. Apports d'eau moyens et totaux mensuels sur six mois (mars-août)
Tableau 4a. Résumé des débits sortants, des ajustements opérationnels et des déviations hebdomadaires
Tableau 4b. Résumé des changements de débit
Tableau 5. Niveaux et débits du lac Ontario enregistrés et antérieurs à la régularisation
Tableau 6. Participation aux réunions du 1er mars au 31 août 2017

FIGURES

Figure 1. Apports nets totaux mensuels dans le lac Ontario
Figure 2. Débits quotidiens de la rivière des Outaouais à Carillon
Figure 3. Débits sortants quotidiens du lac Ontario en 2017
Figure 4. Niveaux d'eau quotidiens du lac Ontario
Figure 5. Niveaux de 2017 réels/avant projet/selon Plans 2014
Figure 6. Niveaux quotidiens du lac Saint-Laurent au barrage de Long Sault
Figure 7. Niveaux quotidiens du lac Saint-Louis à Pointe-Claire
Figure 8. Niveaux quotidiens à la jetée no 1 du port de Montréal
Figure 9. Niveaux quotidiens du lac Saint-Pierre à Sorel

Annexe A : Résumés des téléconférences
Annexe B : Résumé des activités du Comité des communications
Annexe C : Liste des membres du Comité des communications
Annexe D : Glossaire, abréviations et renseignements généraux (voir le site Web du CILOSL)

1. Conditions hydrologiques

Les conditions qui régnaient au début de 2017 ne laissaient pas entrevoir les conditions pluvieuses qui allaient suivre; le niveau d'eau du lac Érié était certes supérieur à sa moyenne, mais bien inférieur au niveau maximum record et à peu près identique à ce qu'il avait été au début de 2016 et de 2015. L'été 2016 avait été plutôt sec dans le bassin du lac Ontario et la sécheresse s'était prolongée. Le niveau d'eau du lac Ontario est demeuré près, voire en dessous de sa moyenne tout au long de l'été (jusqu'à l'automne) et, à l'instar du lac Érié, le lac Ontario a débuté l'année 2017 avec un niveau d'eau à peu près équivalent à celui des deux années précédentes.

À compter du 7 janvier 2017, les soutirages en eau du lac Ontario ont été effectués conformément aux prescriptions du Plan 2014, après la publication de la nouvelle ordonnance d'approbation supplémentaire relative aux centrales hydroélectriques du fleuve Saint-Laurent, en décembre 2016.

Après avoir commencé l'année 2017 légèrement en deçà de sa moyenne, le niveau d'eau du lac Ontario a augmenté régulièrement en janvier et février pour se retrouver à 30 cm (12 po) au-dessus de sa moyenne en mars. Cette hausse, dont il a été question dans le précédent rapport semestriel, est attribuable au temps doux et humide de janvier et février. Le niveau d'eau du fleuve Saint-Laurent près de Montréal a été inférieur à sa moyenne en raison du débit également inférieur à la normale de la rivière des Outaouais dans les mois précédents. Le niveau d'eau du lac Saint-Laurent, quant à lui, a été nettement supérieur à sa moyenne au début de mars 2017, en grande partie en raison d'une absence presque totale de couvert de glace dans cette section du fleuve.

En mars, après des mois de janvier et février généralement humides, la période visée par le présent rapport a de nouveau débuté sur des apports totaux nets supérieurs à leur moyenne. S'en est suivi d'une période exceptionnellement humide dans les systèmes du lac Ontario, du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, laquelle combinée à des apports en eau du Lac Érié au-dessus de la moyenne, a donné lieu, en avril, au deuxième apport total net le plus élevé enregistré pour le lac Ontario. Celui-ci a été suivi par des apports en eau records pour un mois de mai et ensemble, ces deux phénomènes ont donné lieu au total d'apports en eau le plus élevé depuis le début des relevés fiables en 1900. Il en a découlé des niveaux d'eau records dans tout le système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, du début mai à la fin juillet 2017.

1.1 Bassin du lac Ontario - Apports totaux nets

Les apports totaux nets (ATN) dans le bassin du lac Ontario (voir la définition à l'annexe C) ont été inférieurs à leur moyenne en mars, bien au-dessus de leur moyenne du mois d'avril à juillet, et supérieurs à leur moyenne en août. Les ATN mensuels moyens pour la période de mars à août et pour la période totale de six mois sont présentés au tableau 1. Au cours de la période de six mois, les apports nets du bassin ont été les deuxièmes plus élevés pour la période de mars à août, depuis la tenue des registres fiables, en 1900.

1.2 Précipitations

Au cours du premier semestre de 2017, des précipitations records ont été enregistrées en divers lieux du bassin. Les précipitations totales pour la période de cinq mois allant de janvier à mai ont constitué un record à Rochester (État de New York), à Toronto et Ottawa (Ontario) ainsi qu'à Montréal (Québec). Les mois d'avril et de mai ont été particulièrement pluvieux : les plus humides jamais enregistrés pour Toronto et Ottawa, et les 3e plus humides jamais enregistrés pour Rochester. Dans un grand nombre de régions

des bassins du lac Ontario, du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, on a enregistré des précipitations allant de 150 mm (6 po) à plus de 300 mm (12 po) pendant ces deux mois, soit plus du double des quantités normales.

Les conditions humides se sont poursuivies en juin, juillet et pendant la première partie du mois d'août, ce qui s'est traduit par des précipitations totales bien supérieures à leur moyenne pour la période de référence de six mois (de mars à août), y compris un total record pour Ottawa, et les 2e en importance pour Montréal et les 3e plus abondantes pour Rochester.

Les quantités mensuelles de précipitations dans les bassins des Grands Lacs (celui du lac Ontario y compris), ainsi que la moyenne pour la période totale de six mois, sont présentées au tableau 2. Les précipitations sur le bassin du lac Ontario ont été supérieures à leur moyenne de mars à juillet, mais inférieures à leur moyenne en août. Les précipitations moyennes sur six mois dans le bassin du lac Ontario ont été de 102 mm (4,02 po), soit nettement au-dessus de la moyenne, ayant été dépassées que 2 % du temps. Les précipitations moyennes sur six mois pour l'ensemble du bassin des Grands Lacs ont été de 86 mm (3,39 po), ce qui était également supérieur à leur moyenne, ayant été dépassées que 4 % du temps.

1.3 Apports du lac Érié

En raison des niveaux d'eau plus élevés des Grands Lacs en amont, le débit sortant du lac Érié vers le lac Ontario est demeuré bien au-dessus de sa moyenne tout au long de la période de référence, comme le montre le tableau 1. Le débit sortant moyen sur six mois a été dépassé 6 % du temps, faisant de cette période de mars à août la 9e en importance depuis que les débits sortants du lac Érié ont commencé à être consignés en 1900.

1.4 Lac Ontario - Apports totaux nets

Le tableau 1 et le graphique de la figure 1 présentent les apports totaux nets mensuels (ATN) dans le lac Ontario (voir la définition à l'annexe D). Les ATN mensuels des dix dernières années sont présentés au tableau 3 à des fins de comparaison. Ils ont été supérieurs à leur moyenne tout au long de la période de référence; ils ont culminé en mai et ont représenté la deuxième valeur la plus élevée jamais enregistrée pour des ATN en avril, juin et juillet. Dans l'ensemble, les apports totaux ont atteint 126 % de leur moyenne au cours de cette période de référence et ils se sont classés au deuxième rang des apports les plus importants pour la période de mars à août depuis le début de la tenue de relevés fiables, en 1900. La figure 1 montre les apports totaux nets mensuels moyens à long terme pour la période de 1900 à 2015 ainsi que les apports jusqu'à présent, en 2017. Les ATN mensuels de 2017, 2018 et 2019 sont également indiqués à des fins de comparaison. Les barres horizontales au-dessus et au-dessous des courbes marquent les maximums et les minimums des ATN mensuels à long terme.

1.5 Rivière des Outaouais

La figure 2 illustre les débits quotidiens de la rivière des Outaouais. Ceux-ci se sont situés bien au-dessus de leur moyenne au début mars, après le temps doux et humide de la fin de février, mais ils sont revenus à des valeurs moyennes à la fin mars. Le débit de la rivière des Outaouais a alors grimpé en flèche pour atteindre des sommets records en avril, avant de diminuer temporairement, puis d'atteindre un nouveau sommet au début mai, alors qu'il a été le plus élevé jamais enregistré. Le débit a diminué par la suite, mais il est demeuré supérieur ou proche de sa moyenne jusqu'à la fin d'août.

2. Régularisation des débits et des niveaux d'eau

2.1 Aperçu de la régularisation

Afin de composer avec le régime hydrologique du système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent et de répondre aux besoins des différents secteurs d'intérêt, le Conseil a évalué les conditions tout au long de l'année, plus précisément lors de deux réunions, de douze téléconférences et de nombreux échanges de courriels. Il a ainsi pu élaborer des stratégies de régularisation des débits grâce aux rapports mensuels, hebdomadaires et journaliers réguliers des représentants des entités responsables de la régularisation.

La figure 3 illustre le débit quotidien réel du lac Ontario pour la période de référence (par opposition à la moyenne à long terme du débit pré-projet et au débit fixé dans le Plan). Les tableaux 4a et 4b montrent les ajustements opérationnels et les déviations majeures intervenus entre le 1er janvier et le 31 août 2017. Il n'est pas nécessaire que les ajustements opérationnels fassent l'objet d'un débit compensatoire. En revanche, la plupart des déviations doivent être suivies de tels débits compensatoires pour ramener le niveau d'eau du lac Ontario à ce qu'il aurait été si le débit du lac Ontario était demeuré conforme aux prescriptions du Plan. Les déviations majeures par rapport au Plan 2014 (dans le respect du critère H14) ont débuté le 24 mai 2017, lorsque les conditions en aval ont permis que les débits sortants soient supérieurs à ceux prescrits par le Plan.

Le débit sortant du lac Ontario s'est fait dans le respect des spécifications du Plan 2014, notamment pour ce qui est des ajustements opérationnels jusqu'à la de fin mars pour la gestion de la formation des glaces dans le canal de Beauharnois, en raison des températures anormalement froides. En temps normal, au mois de février, le couvert de glace sur le fleuve Saint-Laurent est déjà solide et durable, mais il arrive que des températures plus douces la fassent fondre durant le mois. Or, les températures douces et très variables de cette année ont empêché la formation d'un couvert de glace sécuritaire et stable en janvier et février. La dernière moitié de février a été particulièrement remarquable par ses températures exceptionnellement douces. En effet, les températures quotidiennes enregistrées à Dorval (Québec), près de Beauharnois, sont demeurées supérieures au point de congélation pendant 13 jours consécutifs, soit du 18 février au 2 mars. Début mars, il ne restait plus de glace dans le canal de Beauharnois. Cependant, les températures froides se sont réinstallées par la suite et du 4 au 31 mars, une importante couverture de glace s'est formée et a disparu à deux reprises durant deux des périodes les plus froides de l'hiver. En tout, cinq cycles de formation de glace se sont enchaînés pendant la période hivernale, dont deux en mars, ce qui est sans précédent.

Durant tous les mois d'avril et mai, les débits sortants ont suivi les limites F du Plan 2014 afin d'équilibrer les niveaux d'eau élevés en amont et en aval du barrage Moses Sanders pendant la crue record de la rivière des Outaouais et d'apports en eau exceptionnels dans le lac Ontario. Le niveau d'eau du lac a atteint les limites supérieures du critère H14 au cours de la semaine terminée le 28 avril 2017, après que le Conseil eut été autorisé à fixer des débits sortants aptes à soulager autant que faire se peut le sort des riverains du système hydrographique du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil a accepté de continuer à respecter la limite F du Plan 2014 afin d'équilibrer, en amont et en aval, les impacts des niveaux exceptionnellement élevés, des inondations et des dommages connexes.

Le 24 mai 2017, le débit de la rivière des Outaouais avait suffisamment diminué pour que le débit sortant du lac Ontario puisse être augmenté au-delà des valeurs spécifiées dans le Plan 2014. À partir du 24 mai 2017, le Conseil a appliqué des déviations importantes et augmenté le débit sortant en deux temps : le portant d'abord à 10 200 m^3/s (360 200 pi^3/s) —, ce qui correspond au débit entrant hebdomadaire le plus élevé jamais enregistré dans le fleuve Saint-Laurent —, puis à 10 400 m^3/s (367 300 pi^3/s), le 14 juin 2017. Compte tenu du niveau d'eau élevé du lac Ontario, le Conseil a cherché à appliquer

le débit le plus élevé possible qui, grâce aux mesures d'atténuation mises en place par l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, devait tout de même permettre aux navires commerciaux d'emprunter le fleuve Saint-Laurent en toute sécurité. À la fin août, un total de 15,4 cm (6,1 po) d'eau avaient été retirés du lac Ontario par rapport aux prescriptions du Plan 2014.

2.2 Déviations par rapport au Plan de régularisation 2014

La figure 3 montre les débits sortants journaliers par rapport aux valeurs prescrites dans le Plan pour le lac Ontario. Le Conseil a dévié du Plan 2014 à compter de la semaine finissant le 26 mai 2017. Le 23 mai, le débit sortant a d'abord été augmenté au-delà du débit prévu de 9 900 m^3/s (349 600 pi^3/s) pour atteindre 10 000 m^3/s (353 100 pi^3/s), avant d'être augmenté de nouveau le 24 mai pour atteindre 10 200 m^3/s (360 200 pi^3/s). Le débit sortant ayant été maintenu à cette valeur jusqu'au 13 juin, il a été possible de d'abaisser de 2 cm (0,8 po) le niveau d'eau dans le lac Ontario. Le 14 juin, le débit sortant passait à 10 400 m^3/s (367 300 pi^3/s), et des mesures d'atténuation correspondantes étaient prises dans la voie maritime du Saint-Laurent pour assurer la sécurité de la navigation dans des courants plus forts dus à un débit sortant sans précédent. Dans les semaines qui ont suivi, alors que le niveau d'eau du lac Ontario diminuait, la vitesse du courant dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent a augmenté et rendu la navigation de plus en plus difficile. C'est ainsi que, le 8 août, le niveau d'eau du lac Ontario étant de 75,53 m (247,8 pieds), le débit sortant a été réduit à 9 910 m^3/s (350 000 pi^3/s). Cela correspond au débit maximal de la limite L précisé dans la nouvelle ordonnance supplémentaire pour des niveaux d'eau du lac Ontario supérieurs à 75,44 m et inférieurs à 75,70 m. La limite L prescrit le débit maximal pouvant être soutirer du lac Ontario tout en assurant la sécurité de la navigation dans le cours supérieur du fleuve, à mesure que diminue le niveau d'eau du lac Ontario.

Par la suite, le Conseil a maintenu le débit sortant sous le maximum de la limite L pendant que le niveau d'eau du lac Ontario continuait de diminuer. Ce débit supérieur aux prescriptions du Plan 2014 a été maintenu jusqu'au 1er septembre, comme le montre le tableau 4a. Le tableau 4b, quant à lui, résume les changements apportés au débit jusqu'à la fin d'août. Lors de la téléconférence du 31 août, le Conseil a demandé à la CMI de lui permettre de ne pas compenser la déviation totale de 15,4 cm (6,1 po) par des déviations subséquentes normalement destinées à hausser le niveau d'eau et à l'amener à ce qu'il aurait été si le débit prévu avait été suivi à compter du 24 mai 2017.

2.3 Exploitation du barrage d'Iroquois

Les vannes du barrage d'Iroquois ont été fermées du 6 avril au 23 mai 2017 afin de diminuer les niveaux d'eau élevés du lac Saint-Laurent. L'ouverture progressive des vannes a débuté le 24 mai pour se terminer le 30 mai. Les deux vannes, normalement réglées au-dessus de la surface de l'eau pour permettre le franchissement des bateaux de plaisance, ont été laissées à une position plus basse que la normale par l'Ontario Power Generation, car les courants élevés dans le fleuve Saint-Laurent causés par un débit sortant sans précédent avaient été jugés dangereux. Les plaisanciers devaient plutôt emprunter l'écluse d'Iroquois.

2.4 Exploitation du barrage de Long Sault

Les sociétés hydroélectriques ont maintenu ouvertes de deux à dix vannes du barrage de Long Sault du 17 mai au 31 août 2017 pour laisser passer le débit sortant du lac Ontario qui dépassait la capacité du barrage Moses-Saunders. Le volume total d'eau ainsi relâché, et donc perdu pour la production d'électricité, a atteint une valeur hebdomadaire moyenne maximale de 1 270 m^3/s (44 800 pi^3/s) au cours de la semaine terminée le 24 mai, soit un total de près de 166 milliards de mètres cubes.

2.5 Résultats de la régularisation

2.5.1 Amont

Lac Ontario

La figure 4 illustre les effets des apports en eau sans précédent de 2017 sur le niveau d'eau du lac Ontario, mais aussi du débit sortant qui a été conforme au Plan de régularisation 2014 jusqu'au 28 avril 2017. Par la suite, le débit sortant maximal possible a été appliqué afin d'abaisser le niveau d'eau encore élevé au lac Ontario, en fonction du niveau d'eau de la section aval du fleuve Saint-Laurent, également élevé. Après le 24 mai, le débit sortant maximal possible a également permis d'assurer des conditions sécuritaires pour la navigation commerciale.

Les niveaux d'eau journaliers de 2015, 2016 et 2017 jusqu'au 31 août 2017 sont indiqués aux fins de comparaison. En date du 1er mars, le niveau d'eau était supérieur à sa moyenne, puis il a augmenté régulièrement durant tout le mois, avant d'accuser une brusque escalade en avril jusqu'à dépasser le niveau supérieur du critère H14 à la fin avril. En mai, le niveau d'eau moyen mensuel a été le plus élevé jamais enregistré depuis que sont tenus des relevés fiables, en 1918, avec 7 cm (2,8 po) au-dessus de la pointe précédente établie en 1973 pour le même mois. La pointe journalière de 75,88 m (248,95 pi) a été atteint dans la dernière semaine de mai. Les niveaux d'eau sont demeurés les plus élevés jamais enregistrés pour des mois de juin et de juillet, dépassant les records mensuels antérieurs établis pour ces mêmes mois en 1952 et 1947.

Du début juin à la fin août, et malgré un temps généralement humide et des débits entrants encore élevés en provenance du lac Érié, les débits sortants records ou quasi-records ont permis d'abaisser le niveau d'eau du lac Ontario de 64 cm (25,2 po), soit la deuxième baisse la plus élevée jamais enregistrée pour cette période de trois mois, dans une période de l'année où le niveau d'eau diminue normalement de 23 cm (9,1 po). La vitesse record à laquelle le niveau d'eau a baissé en août, alors que les apports d'eau étaient toujours supérieurs à leur moyenne, est attribuable à des débits sortants exceptionnels. À la fin de la période, le niveau d'eau se situait à 75,24 m (246,9 pieds), soit 27 cm (10,6 po) de moins que le niveau d'eau record de 1947, mais 44 cm (17,3 po) de plus que sa moyenne à long terme pour cette période de l'année.

Afin de déterminer l'effet des activités de régularisation sur les niveaux d'eau et les débits sortants, le Conseil fournit à la CMI une comparaison des niveaux d'eau et des débits sortants mensuels réels du lac Ontario par rapport à ceux qu'on aurait eu lieu avant l'aménagement de la voie maritime (soit en l'absence de régularisation). Le tableau 5 propose un résumé comparatif pour la période de référence. On constate que le niveau d'eau réel du lac Ontario a varié pour passer de quelque 9 cm (3,5 po) à 80 cm (2,6 po) sous ce qu'il aurait été dans les conditions pré-projet. La figure 5 présente également une comparaison des niveaux d'eau journaliers par rapport à leur moyenne à long terme, ainsi que des niveaux d'eau hebdomadaires calculés pour le Plan 1958-D et le Plan 2014.

Lac Saint-Laurent

Le niveau d'eau du lac Saint-Laurent (figure 6) a fluctué au-dessus de sa moyenne en mars, et autour de sa moyenne durant la majeure partie des mois d'avril et de mai. Tandis que les débits sortants étaient en voie d'atteindre des sommets sans précédent à partir de la mi-juin, les niveaux d'eau étaient à peu près moyens. Cependant, comme le niveau d'eau du lac Ontario a diminué en juillet tandis que le débit sortant demeurait élevé, le niveau d'eau du lac Saint-Laurent a rapidement chuté sous sa moyenne pour demeurer inférieur à cette dernière jusqu'à la fin de la période de référence. Le 31 août 2017, son niveau d'eau se situait à 72,77 m (238,75 pi), 54 cm (21,3 po) sous sa moyenne à long terme et à 4 cm au-dessus du niveau d'eau bas record pour cette période de l'année, record qui remonte à 1987.

2.5.2 Aval

Lac Saint-François

De mars à avril, les niveaux d'eau journaliers mesurés à Summerstown, sur le lac Saint-François, se sont généralement situés près de leur moyenne. Le 1er juillet 2017, sous l'effet du débit sortant record du lac Ontario de mai à août, le niveau d'eau du lac St-François a atteint une pointe de 19 cm (7,5 po) au-dessus de sa moyenne à long terme. Les niveaux d'eau moyens journaliers sont demeurés soit sur ou au-dessus de la cote d'alerte de bas niveau d'eau de la voie maritime tout au long de la saison de navigation.

Lac Saint-Louis

Au début mars, les niveaux d'eau journaliers du lac Saint-Louis étaient supérieurs à leur moyenne, mais ils sont presque revenus à leur moyenne au milieu du mois. Ils ont ensuite grimpé en flèche en avril en raison du débit de crue record de la rivière des Outaouais. À partir du 5 avril, le débit du lac Ontario a été ajusté en fonction de la limite F du Plan 2014. Celui du lac Saint-Louis a été maintenu au premier seuil de la limite F de 22,10 m jusqu'au 10 avril. À partir du 11 avril, alors que le niveau d'eau du lac Ontario se trouvait à plus de 75,30 m, celui du lac Saint-Louis a été maintenu à 22,20 m jusqu'au 17 avril. Le niveau d'eau du lac Ontario est alors passé au-dessus de 75,37 m et celui du lac Saint-Louis a été maintenu aux environs de 22,33 m du 18 au 27 avril, avant que celui du lac Ontario ne dépasse les 75,50 m, tandis que celui du lac Saint-Louis a été stabilisé à 22,40 m à partir du 28 avril. La première semaine de mai a été marquée par des chutes de pluie records sur tout le bassin et des débits records de la rivière des Outaouais. Aux alentours du 4 mai, le niveau d'eau du lac Ontario s'est élevé rapidement pour atteindre plus de 75,60 m, soit le maximum de la limite F. Le débit de la rivière des Outaouais, le débit sortant du lac Ontario et les pluies locales sont demeurés élevés, et le niveau d'eau du lac Saint-Louis a été maintenu au seuil supérieur de la limite F de 22,48 m, ou près de celle-ci, pendant le reste du mois de mai et la première semaine de juin. Le 18 mai 2017, les niveaux d'eau journaliers atteignaient le maximum de 22,55 m (14 cm sous le niveau record atteint en 1974 pour cette période de l'année).

Comme le montre la figure 7, du 8 avril jusqu'à ce que le débit de la rivière des Outaouais diminue, à la fin juillet, les niveaux d'eau journaliers du lac Saint-Louis sont demeurés supérieurs au seuil inférieur de la limite F de 22,10 m (72,50 pi). Malgré tout, sous l'effet des fortes pluies locales et d'un débit sortant sans précédent du lac Ontario, le niveau d'eau du lac Saint-Louis s'est maintenu significativement élevé et des niveaux d'eau élevés records furent enregistrés jusqu'au 31 août.

Port de Montréal

Les niveaux journaliers au port de Montréal sont présentés à la figure 8. On constate qu'ils ont été bien supérieurs à leur moyenne à long terme d'avril à août. Le niveau d'eau moyen mensuel en juillet 2017 a atteint un sommet record de 7,59 m (24,9 pi), soit 10 cm (3,9 po) de plus que le record précédent remontant à juillet 1973. Il est demeuré bien au-dessus du zéro des cartes tout au long de la période de référence.

Lac Saint-Pierre

Les niveaux d'eau journaliers du lac Saint-Pierre à Sorel sont présentés à la figure 9. De mars à août, ils se sont situés bien au-dessus de leur moyenne à long terme, et d'avril à juillet ils ont été les plus élevés enregistrés depuis au moins 1984, soit quand le chenal maritime a été reprofilé. Ils se sont situés bien au-dessus du zéro des cartes tout au long de la période de référence.

3 Activités du Conseil

3.1 Réunions conférences téléphoniques du Conseil

Le Conseil a continué de superviser les opérations des centrales hydroélectriques dans la partie internationale du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil, principalement par l'entremise des bureaux des représentants des entités responsables de la régularisation, a surveillé les conditions dans l'ensemble du réseau hydrographique du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Les représentants des entités responsables de la régularisation lui ont fourni des données de régularisation hebdomadaires, des analyses mensuelles des conditions hydrologiques, des analyses de risques à partir de prévisions de niveau d'eau, et ont avisé le Conseil sur les options de régularisation et leurs répercussions potentielles sur les niveaux d'eau et les secteurs d'intérêt dans l'ensemble du système hydrographique. De la fin avril à la mi-août, le Bureau canadien des représentants des entités responsables de la régularisation a communiqué au Conseil, à ses membres associés, à la CMI et à des organismes partenaires ayant pris part aux opérations de lutte contre les crues, des informations journalières sur les niveaux d'eau mesurés et sur les prévisions météorologiques et les prévisions de niveaux d'eau. À compter de la mi-août, les séances d'information ont été données chaque semaine, et ce, jusqu'à la fin de la période de référence. Le Groupe consultatif des opérations (GCO) du Conseil a tenu des téléconférences hebdomadaires pour examiner les conditions et informer les représentants des entités responsables de la régularisation sur leurs besoins et contraintes opérationnelles. Comme par le passé, le Comité de limnimétrie du fleuve Saint-Laurent a surveillé le programme des sociétés hydroélectriques relatif à l'exploitation et à l'entretien du réseau des limnimètres nécessaires à l'action du Conseil; il a tenu des téléconférences et présenté un rapport annuel.
Le Conseil a rencontré en personne le personnel de la CMI et les membres du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) à deux reprises et en raison des conditions hydrologiques sans précédent de 2017, il a tenu douze autres téléconférences pendant la période de référence en vue d'évaluer les conditions, de faire le point sur les impacts et de confirmer sa stratégie en matière de débit sortant. Le Conseil a par ailleurs tenu des réunions en personne le 1er mars à Cincinnati (Ohio) et le 2 mai 2017 à Washington (DC). Le tableau 6 présente la liste des membres du Conseil qui ont participé aux réunions en personne. L'annexe A donne un résumé des téléconférences avec les dates et les conditions qui régnaient alors, de même que les décisions prises lors de chaque téléconférence.

3.2 Consultations et communications publiques

Le Conseil a poursuivi ses efforts pour améliorer son dialogue avec le public par l'entremise de sa page Facebook et de ses communiqués de presse, en plus de la participation des membres du Conseil et du personnel à diverses réunions avec des parties prenantes. Pendant la période de référence, le Comité des communications, des membres du Conseil, les secrétaires et les représentants des entités responsables de la régularisation ont pris une part active au travail de sensibilisation, d'échange d'informations et de liaison avec les parties prenantes dans l'ensemble du système du lac Ontario et du Saint-Laurent, notamment sous la forme de nombreuses entrevues avec les médias. L'annexe B donne plus de détails sur ces efforts de sensibilisation. Le Comité GAGL préparera une liste plus complète qui sera incluse dans un rapport distinct sur les crues de 2017.

Les membres et le personnel du Conseil ont répondu aux demandes de renseignements par téléphone et par courriel émanant du grand public au sujet des niveaux d'eau et de l'efficacité des stratégies du Conseil. Des messages mensuels, hebdomadaires et parfois journaliers ont été affichés en français et en anglais sur les pages Facebook du Conseil. Ils ont reçu 179 mentions « J'aime » dans le cas de la page française et plus de 2 450 sur la page anglaise. Les commentaires ont été lus par plus de 20 000 lecteurs anglophones et par près de 2 000 lecteurs francophones en une seule semaine. Le Conseil apprécie les commentaires du public, non seulement sur ses pages Facebook, mais aussi ceux qui sont directement adressés par courriel et par téléphone aux membres et au personnel du Conseil.

3.3 Changements dans la composition du Conseil et des comités

L'arrivée, en mai, de M. Anthony M. « Tehara'tats » David au Comité des communications a été acclamée. Les membres du Comité GAGL ont également participé aux téléconférences du Comité des communications pour discuter du nécessaire travail de sensibilisation, compte tenu des circonstances extraordinaires de 2017.

4 Rapport d'activité du Comité des communications

Le Conseil a continué de travailler avec la CMI, par l'entremise du Comité des communications, pour chercher des occasions d'améliorer ses communications publiques. Le US Army Corps of Engineers (USACE) a mis du personnel supplémentaire au service du Conseil pour l'appuyer dans ses efforts de communication. De son côté, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a mobilisé du personnel supplémentaire pour surveiller les conditions hydrologiques, analyser les simulations de débit en amont et en aval du barrage Moses-Saunders et fournir des prévisions météorologiques, des données et d'autres renseignements destinés à aider le Conseil dans son action, ainsi que des produits de communication. La liste complète des membres est disponible à l'annexe C.

En réaction aux inondations, le Comité a été très actif au cours des six derniers mois. Voici le détail des activités de communication pendant la période de référence :

- Préparation et diffusion de douze communiqués de presse en français et en anglais décrivant les conditions hydrologiques de 2017 et les actions du Conseil.
- Parution d'un article sur l'épisode de crue dans le bulletin *Connexion Grands Lacs* de la CMI.
- Exploitation du site Web du Conseil, https://www.ijc.org/fr/clofsl
- Le Conseil est en train de mettre à jour le site Web pour y inclure des renseignements sur le Plan 2014. Le site Web en question comporte :
    - des photos en bannière présentant les secteurs d'intérêt du système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent;
    - des mises à jour hebdomadaires du niveau d'eau, du débit sortant et des apports d'eau;
    - des renseignements généraux sur le Conseil, ses activités et sa structure;
    - des annonces, des communiqués de presse et des archives du Conseil;
    - une liste de questions et de réponses fréquemment posées (FAQ);
    - les rapports d'étape semestriels du Conseil, les procès-verbaux des réunions, des résumés des téléconférences et des mises à jour des données.
- des pages Facebook du Conseil [renommées (https://www.facebook.com/InternationalLakeOntarioStLawrenceRiverBoard/) en anglais et (https://www.facebook.com/ConseilIntduLacOntarioetduFleuveSaintLaurent/) en français], et

des échanges fréquents avec le public par l'entremise de la page Facebook, notamment pour répondre aux questions et corriger toute désinformation.

- deux courtes vidéos, l'une sur les opérations quand les eaux sont prises par les glaces (terminée le 4 avril), et l'autre sur les vitesses de déplacement dans la section amont du fleuve Saint-Laurent (terminée le 24 août); les deux ont été affichées sur la page Facebook du Conseil.
- des photos et des vidéos publiques sur Flickr.

Les représentants des entités responsables de la régularisation du Conseil ont envoyé à quelques 350 abonnés du service de courrier électronique des mises à jour hebdomadaires sur la régularisation du lac Ontario ainsi que sur le niveau d'eau et le débit sortant. Les parties prenantes sont invitées à s'abonner à ce service gratuit en envoyant un courriel à l'adresse apparaissant sur la page Web.

5 Comité de gestion adaptative

Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) — mis sur pied par la CMI et composé d'experts techniques pour étudier l'application de méthodes de gestion adaptative à l'évaluation continue des plans de régularisation — a poursuivi sa collaboration avec le Conseil pour ce qui est de la mise en œuvre des recommandations scientifiques issues d'études antérieures et de l'élaboration de nouvelles recommandations. Le Comité cherche à évaluer la performance des plans de régularisation du débit sortant dans le temps à l'aide d'un large éventail d'indicateurs environnementaux et économiques. Le Comité, qui a été particulièrement actif en 2017, a préparé un rapport sur l'hydrologie, la détermination du débit sortant et les répercussions des niveaux d'eau du lac Ontario en 2017. Une ébauche de ce rapport, destinée à un usage interne, est prévue pour mars 2018. Le rapport détaillé des activités du Comité GAGL sera accessible sur le site Web du Comité GAGL, après traduction et approbation.

6 Comité de limnimétrie

Le Comité de limnimétrie du fleuve Saint-Laurent du Conseil chargé de l'évaluation des cours d'eau (Comité de limnimétrie) surveille le programme des entités énergétiques visant à entretenir les limnimètres nécessaires au travail de surveillance des niveaux et débits d'eau par le Conseil.

6.1 Aperçu

Le Comité limnimétrie est investi, par le Conseil en vertu des ordonnances supplémentaires d'approbation de régularisation du lac Ontario de 2016, plus précisément des conditions G et J, de la responsabilité qui lui incombe de veiller à ce que les mesures du niveau d'eau dans la section internationale du fleuve Saint-Laurent soient complètes, disponibles d'une façon lisible, exactes et correctement archivées. Le Comité de limnimétrie examine les méthodes de calcul appliquées à chacune des huit structures de régularisation du débit sortant. De plus, le Comité supervise l'inspection annuelle sur site de 16 limnimètres grâce auquel le Conseil surveille la situation hydrographique du fleuve. Le Comité de limnimétrie effectue également des audits annuels des données de niveaux d'eau qui sont recueillies et archivées par les sociétés d'hydroélectricité. Le Comité de limnimétrie prépare, à l'intention du Conseil, un rapport annuel dans lequel il décrira ses activités.

6.2 Inspection du réseau de limnimètres

Le Comité est responsable des inspections annuelles du réseau de limnimètres et il fournit au Conseil des rapports annuels sur les résultats de ces inspections. L'inspection de 2017 devrait avoir lieu en septembre. Ses conclusions seront résumées dans l'édition 2017 du rapport du Comité de limnimétrie. Les mesures de suivi découlant de l'inspection ainsi que toutes les mesures de suivi mises en suspens les années

précédentes seront signalées au Conseil lors du prochain examen des mesures de suivi du Comité de limnimétrie.

6.3 Rapports et vérifications des comités de limnimétrie

Le 79e rapport de limnimétrie (2015) est en cours de préparation. Le transfert de responsabilité du comité de limnimétrie de la National Ocean and Atmospheric Administration au US Army Corps of Engineers, district de Buffalo, ainsi que le grand nombre d'incohérences constatées en 2015 ont retardé la production du 79e rapport du Comité de limnimétrie. La vérification des données sur les niveaux d'eau de 2016 est en cours de préparation et elle sera incluse dans le 80e rapport du Comité de limnimétrie.

7 Rivière Raisin

La dérivation de la rivière Raisin n'a pas été ouverte pendant la période visée par le rapport.

8 Rapport sur la voie maritime du Saint-Laurent

Le premier navire à remonter la section Montréal/Lac Ontario de la voie maritime a été le CSL St-Laurent, qui a franchi l'écluse d'Iroquois le 21 mars 2017 à 17 h 41. L'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent a imposé plusieurs mesures d'atténuation pour assurer la sécurité de la navigation durant la période de débits sortants presque records du 24 mai au 31 août. Ces mesures d'atténuation comprenaient la réduction de la vitesse des navires, l'imposition de zones de rencontre, des exigences supplémentaires en matière de transit des navires, la disponibilité d'un remorqueur pour aider à l'approche de l'écluse d'Iroquois et une réduction du tirant d'eau.

9 Production hydroélectrique de pointe

Dans une lettre datée du 13 octobre 1983, la CMI a autorisé l'OPG et la NYPA à poursuivre ses opérations de production de pointe à leurs installations du Projet Saint-Laurent. Les conditions régissant ce genre d'action sur le débit sont actuellement précisées dans l'addenda No 3 des Guides opérationnels du Plan de régularisation 1958-D. Le 28 novembre 2011, la CMI a renouvelé son approbation pour une période de cinq ans, du 1er décembre 2011 au 30 novembre 2016. La Commission a écrit au Conseil pour être informée des effets négatifs des opérations de production de pointe. Le Conseil a répondu qu'il n'avait reçu aucun avis d'impacts négatifs résultant de ce genre de régulation. Après avoir communiqué avec le Conseil, la CMI a écrit aux sociétés d'hydroélectricité pour leur réclamer une analyse des impacts éventuels des variations de débits supérieurs à 570 m^3/s en dehors de la saison de navigation avant d'approuver le prolongement des opérations de production de pointe. Les sociétés d'hydroélectricité sont en train de préparer cette analyse.

Aucune opération de pointe n'a été effectuée entre le 1er mars 2017 et le 31 août 2017. De la production de pointe a été réalisée entre du 1er mars à la mi-mai puis la production de pointe a été suspendue pendant la période de crue.

Le tout respectueusement soumis,

MEMBRES DU CANADA	**MEMBRES DES ÉTATS-UNIS**
G. BECHARD, PRÉSIDENT	**S. DURRETT, prés. suppléant**
J. AUBRY-MORIN	**T. BROWN**
P. CLAVET	**R. CAMPANY**
J. FRAIN	**A. DAVID**
M. HUDON	**F. SCIREMAMMANO**

Tableau 1
APPORTS EN EAU MENSUELS MOYENS DANS LE LAC ONTARIO

2017	Débit entrant (en provenance du lac Érié)				Apports nets du bassin			Apports totaux			
	m^3/s	kpi^3/s	Dép. prob [1]	% de LTA [1]	m^3/s	kpi^3/s	Dép. prob[1]	m^3/s	kpi^3/s	Dép. prob[1]	% de LTA [1]
Mars	6 740	238	10	117	1 760	62	64	8 500	300	27	109
Avr	7 130	252	8	118	3 890	137	6	11 020	389	2	128
Mai	7 460	263	5	119	3 570	126	2	11 030	390	<1	139
Juin	7 350	260	6	117	2 290	81	4	9 640	340	1	130
Juil.	7 300	258	4	118	1 620	57	2	8 920	315	<1	130
Août	7 080	250	5	116	360	13	26	7 440	263	6	119

(1) D'après la période de référence 1900-2016

Tableau 2
PRÉCIPITATIONS SUR LES BASSINS DES GRANDS LACS ET DU LAC ONTARIO

2017	Bassin des Grands Lacs			Bassin du lac Ontario		
	mm (pouces)	% de LTA(1)	Dépass. prob.(1)	mm (pouces)	% de LTA(1)	Dépass. prob.(1)
Mars	57 (2,24)	104	43	74 (2,91)	110	36
Avr.	100 (3,94)	152	4	115 (4,53)	155	5
Mai	92 (3,62)	119	22	152 (5,98)	192	<1
Juin	111 (4,37)	135	10	109 (4,29)	135	18
Juil.	72 (2,83)	90	68	93 (3,66)	115	28
Août	84 (3,31)	105	42	69 (2,72)	86	67
Moyenne sur 6 mois	86 (3,39)	117	4	102 (4,02)	132	2

(1) D'après la période de référence 1900-2016

Tableau 3
APPORTS ENEAU MOYENS ET TOTAUX MENSUELS SUR SIX MOIS
(mars-août)

	Moyenne à long terme (1)		Apports enregistrés			Enregistrés – Inférieurs (-) ou supérieurs à la moyenne (+)		
	m^3/s	kpi^3/s	m^3/s	kpi^3/s	Dépass. prob. (1)	m^3/s	kpi^3/s	%
Mars-août 2008	7 490	265	7 960	281	29	470	17	6
Mars-août 2009	7 490	265	8 050	284	26	560	20	7
Mars -1 août 2010	7 490	265	7 090	250	68	-400	-14	-5
Mars -1août 2011	7 490	265	8 410	297	14	920	32	12
Mars - août 2012	7 490	265	6 620	234	85	-870	-31	-12
Mars - août 2013	7490	265	7 230	255	62	-260	-9	-3
Mars - août 2014	7 490	265	8 080	285	24	590	21	8
Mars - août 2015	7 490	265	7 890	279	32	400	14	5
Mars-août 2016	7 490	265	7 700	272	40	210	7	3
Mars - août 2017	7 490	265	9 420	333	<1	1 930	68	26

(1) D'après la période de référence 1900-2016

Tableau 4a : RÉSUMÉ DES DÉBITS SORTANTS, DES AJUSTEMENTS OPÉRATIONNELS ET DES DÉVIATIONS HEBDOMADAIRES

Jour où la semaine s'est terminée 2017	Débit RC ajusté		Règle / limite appli.	Débit réel		Ajust. ops		Déviations						Type	Précisions
								Hebdom.		Cumul.		Effets cumulatifs sur le lac Ontario.			
	m^3/s	kpi^3/s		m^3/s	kpi^3/s	m^3/s	kpi^3/s	m^3/s	kpi^3/s	m^3/s-sem.	kpi^3/s sem.	cm	po.		
6 janv.	--		--	6 230	220	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Plan 1958-D
13 janv.	6 800	240	I	6 230	220	-570	-20	--	--	--	--	--	--	--	Plan 2014 en date du 7 janvier; gestion des glaces. Canal de Beauharnois, en date du 8 janvier
20 janv.	6 880	243	I	6 260	221	-620	-22	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
27 janv.	7 050	249	RC	7 050	249	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Formation de glace interrompue
3 févr.	7 180	254	I	6 500	230	-680	-24	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
10 févr.	7 280	257	I	6 720	237	-560	-20	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
17 févr.	7 300	258	I	6 610	233	-690	-24	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
24 févr.	7 400	261	I	7 160	253	-240	-8	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
3 mars	7 450	263	I	7 400	261	-50	-2	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
10 mars	7 680	271	I	7 460	263	-220	-8	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
17 mars	7 760	274	I	6 940	245	-820	-29	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
24 mars	7 710	272	I	7 460	263	-250	-9	--	--	--	--	--	--	--	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
31 mars	7 700	272	RC	7 700	272	--	--	--	--	--	--	--	--	--	Débit selon Plan (pas de glace restante)
7 avr.	7 790	275	F	7 350	260	-440	-16	--	--	--	--	--	--	--	Niveau d'eau lac Saint-Louis maintenu à 22,10 m (Lac Ont. < 75,30 m) à compter du 5 avril
14 avr.	8 160	288	F	7 270	257	-890	-31	--	--	--	--	--	--	--	Niveau d'eau lac Saint-Louis maintenu à 22,10 m jusqu'au 10 avril, puis à 22,20 m (lac Ont. >= 75,30 m) à compter du 11 avril.
21 avr.	8 690	307	F	7 500	265	-1 190	-42	--	--	--	--	--	--	--	Niveau d'eau lac Saint-Louis maintenu à 22,20 m jusqu'au 17 avril, puis à 22,33 m (lac Ont. > = 75,37 m) à compter du 18 avril.

Jour où la semaine s'est terminée 2017	Débit RC ajusté		Règle / limite appli.	Débit réel		Ajust. ops		Déviations						Type	Précisions
								Hebdom.		Cumul.		Effets cumulatifs sur le lac Ontario.			
	m^3/s	kpi^3/s		m^3/s	kpi^3/s	m^3/s	kpi^3/s	m^3/s	kpi^3/s	m^3/s-sem.	kpi^3/s sem.	cm	po.		
28 avr.	8 700	307	F	7 960	281	-740	-26	--	--	--	--	--	--	--	Niveau d'eau lac Saint-Louis maintenu à 22,33 m jusqu'au 26 avril, puis à 22,40 m (lac Ont. > = 75,50 m) à compter du 27 avril.
5 mai	8 890	314	F	7 880	278	-1 010	-36	--	--	--	--	--	--	--	Niveau d'eau lac Saint-Louis maintenu à 22,40 m jusqu'au 4 mai, puis à 22,48 m (lac Ont. > 75,60 m) à compter du 5 mai.
12 mai	9 060	320	F	6 760	239	-2 300	-81	--	--	--	--	--	--	--	Niveau d'eau lac Saint-Louis maintenu à 22,48 m (lac Ont. > 75,60 m)
19 mai	9 780	345	F	8 590	303	-1 190	-42	--	--	--	--	--	--	--	Niveau d'eau lac Saint-Louis maintenu à 22,48 m (lac Ont. > 75,60 m)
26 mai	9 900	350	F	9 910	350	--	--	10	0.4	10	0,4	-0,03	0.0	Majeure H14	Niveau d'eau lac Saint-Louis maintenu à 22,48 m (lac Ont. > 75,60 m); le débit a augmenté au-dessus du Plan 2014 (début des déviations) le 23 mai
2 juin	9 840	347	RC	10 200	360	--	--	360	12.7	370	13,1	-1,1	-0.4	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
9 juin	9 960	352	RC	10 200	360	--	--	240	8.5	610	21,5	-1,9	-0.7	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
16 juin	9 920	350	RC	10 270	363	--	--	350	12.4	960	33,9	-3	-1.2	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
23 juin	9 800	346	RC	10 400	367	--	--	600	21.2	1 560	55,1	-4,8	-1.9	Majeure H14	Les déviations se poursuivent; le débit est augmenté le 14 juin, le niveau d'eau du lac Saint-Louis diminue, des mesures d'atténuation sont mises en place dans la voie maritime.
30 juin	9 830	347	RC	10 400	367	--	--	570	20.1	2 130	75,2	-6,6	-2.6	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
7 juil.	10 140	358	RC	10 400	367	--	--	260	9.2	2 390	84,4	-7,4	-2.9	Majeure H14	Les déviations se poursuivent

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent du 1er mars 2017 au 31 août 2017

Jour où la semaine s'est terminée 2017	Débit RC ajusté		Règle / limite appli.	Débit réel		Ajust. ops		Déviations						Type	Précisions
								Hebdom.		Cumul.		Effets cumulatifs sur le lac Ontario.			
	m^3/s	kpi^3/s		m^3/s	kpi^3/s	m^3/s	kpi^3/s	m^3/s	kpi^3/s	m^3/s-sem.	kpi^3/s sem.	cm	po.		
14 juil.	10 020	354	RC	10 400	367	--	--	380	13.4	2 770	97,8	-8,6	-3.4	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
21 juil.	9 940	351	RC	10 400	367	--	--	460	16.2	3 230	114,1	-10	-3.9	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
28 juil.	10 010	354	RC	10 400	367	--	--	390	13.8	3 620	127,8	-11,2	-4.4	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
4 août	9 940	351	RC	10 400	367	--	--	460	16.2	4 080	144,1	-12,6	-5.0	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
11 août	9 800	346	RC	10 110	357	--	--	310	10,9	4 390	155	-13,6	-5.4	Majeure H14	Les déviations se poursuivent; le débit est réglé sur la limite L maximale le 8 août pour abaisser davantage le niveau d'eau du lac Ont. et maintenir des conditions sécuritaires dans la section sup. du Saint-Laurent
18 août	9 770	345	RC	9 910	350	--	--	140	4,9	4 530	160	-14	-5.5	Majeure H14	Les déviations se poursuivent
25 août	9 580	338	RC	9 870	349	--	--	290	10,2	4 820	170,2	-14,9	-5.9	Majeure H14	Les déviations se poursuivent, le débit est réglé sur la limite L maximale
1 sept.	9 480	335	RC	9 620	340	--	--	140	4,9	4 960	175,2	-15,4	-6.1	Majeure H14	Les déviations se poursuivent; le débit est réglé sur la limite L maximale

Tableau 4b : RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS DE DÉBIT

Jour où la semaine s'est terminée 2017	Changements apportés au débit								Précisions
	Jour	Heure	m^3/s		kpi^3/s		Motif.	Règle / limite appliquée	
			De	À	De	À			
6 janv.	--	--	--	--	--	--	--	--	Plan 1958-D
13 janv.	--	--	--	--	--	--	Ajust. ops	I	Plan 2014 en date du 7 janvier; gestion des glaces. Canal de Beauh. en date du 8 janvier
20 janv.	20 janv.	1 201	6 230	6 640	220,0	234,5	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
27 janv.	21 janv.	0001	6 640	7 050	234,5	249,0	Plan	RC	Formation de glace interrompue
3 févr.	28 janv.	0001	7 050	6 230	249,0	220,0	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	31 janv.	0001	6 230	6 700	220,0	236,6	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
10 févr.	4 févr.	0001	6 700	6 900	236,6	243,7	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	8 févr.	1 201	6 900	6 400	243,7	226,0	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
17 févr.	15 févr.	0001	6 400	6 800	226,0	240,1	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	17 févr.	0001	6 800	7 050	240,1	249,0	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
24 févr.	22 févr.	0001	7 050	7 300	249,0	257,8	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
3 mars	27 févr.	0001	7 300	7 450	257,8	263,1	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
10 mars	4 mars	0001	7 450	7 680	263,1	271,2	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	5 mars	2 201	7 680	7 180	271,2	253,6	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	9 mars	0001	7 180	7 680	253,6	271,2	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
17 mars	11 mars	0001	7 680	7 760	271,2	274,0	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	12 mars	0001	7 760	6 900	274,0	243,7	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	13 mars	0001	6 900	6 700	243,7	236,6	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	13 mars	1 301	6 700	6 900	236,6	243,7	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	16 mars	0001	6 900	6 600	243,7	233,1	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	17 mars	1 601	6 600	6 900	233,1	243,7	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
24 mars	20 mars	0001	6 900	7 300	243,7	257,8	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	21 mars	0001	7 300	7 620	257,8	269.,	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
	22 mars	0001	7 620	7 800	269,1	275,5	Ajust. ops	I	Gestion des glaces Canal de Beauharnois
31 mars	25 mars	0001	7 800	7 700	275,5	271,9	Plan	RC	Il ne reste plus de glace
7 avr.	1 avr.	0001	7 700	7 790	271,9	275,1	Plan	RC	
	5 avr.	1 201	7 790	7 090	275,1	250,4	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,10 m et celui du lac Ontario à <75,30 m
	6 avr.	0001	7 090	6 800	250.,	240,1	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,10 m et celui du lac Ontario à <75,30 m
	7 avr.	0001	6 800	6 400	240,1	226,0	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,10 m et celui du lac Ontario à <75,30 m
	7 avr.	1 401	6 400	5 700	226,0	201,3	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,10 m et celui du lac Ontario à <75,30 m
14 avr.	8 avr.	1 201	5 700	6 300	201,3	222,5	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,10 m et celui du lac Ontario à <75,30 m
	9 avr.	1 301	6 300	6 900	222,5	243,7	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,10 m et celui du lac Ontario à <75,30 m
	10 avr.	1 301	6 900	7 300	243,7	257,8	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,10 m et celui du lac Ontario à <75,30 m

	11 avr.	0001	7 300	7 600	257,8	268,4	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,20 m, Et celui du lac Ont. >= 75,30 m , < 75,37 m
	12 avr.	1 201	7 600	7 800	268,4	275,5	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,20 m, et celui du lac Ont. >= 75,30 m , < 75,37 m
	12 avr.	1 801	7 800	8 000	275,5	282,5	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,20 m, et celui du lac Ont. >= 75,30 m , < 75,37 m
	13 avr.	0901	8 000	7 700	282,5	271,9	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,20 m, et celui du lac Ont. >= 75,30 m , < 75,37 m
	14 avr.	0001	7 700	8 000	271,9	282,5	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,20 m, et celui du lac Ont. >= 75,30 m , < 75,37 m

Jour où la semaine s'est terminée 2017	Changements apportés au débit								Précisions
	Jour	Heure	m^3/s		kpi^3/s		Motif	Règle / limite appliquée	
			De	À	De	À			
21 avr.	15 avril	0001	8 000	7 600	282,5	268,4	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,20 m, Lac Ont. >= 75,30 m et < 75,37 m
	17 avril	0001	7 600	7 400	268,4	261,3	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,20 m, Lac Ont. >= 75,30 m et < 75,37 m
	18 avril	0001	7 400	7 600	261,3	268,4	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 2,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	18 avril	1 601	7 600	7 750	268,4	273,7	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	19 avril	1 601	7 750	7 500	273,7	264,9	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	20 avril	0001	7 500	7 300	264,9	257,8	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	15 avril	0001	8 000	7 600	282,5	268,4	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	17 avril	0001	7 600	7 400	268,4	261,3	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	18 avril	0001	7 400	7 600	261,3	268,4	Ajust. ops	F	Maintenir Lac St. Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	18 avril	1 601	7 600	7750	268,4	273,7	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	19 avril	1 601	7 750	7 500	273,7	264,9	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	20 avril	0001	7 500	7 300	264,9	257,8	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
28 avr.	23 avril	1 201	7 300	7 500	257,8	264,9	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	24 avril	1 201	7 500	7 800	264,9	275,5	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	25 avr.	1 201	7 800	8 100	275,5	286,0	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	26 avr.	1 201	8 100	8 300	286,0	293,1	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,33 m; Lac Ont. >= 75,37 m et < 75,50 m
	27 avr.	1 401	8 300	8 700	293,1	307,2	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,40 m; Lac Ont. >= 75,50 m et < 75,60 m
5 mai	29 avr.	1 401	8 700	8 850	307,2	312,5	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,40 m; Lac Ont. >= 75,50 m et < 75,60 m

	1er mai	1 401	8 850	8300	312,5	293,1	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,40 m; Lac Ont. >= 75,50 m et < 75,60 m
	2 mai	0001	8 300	7 900	293,1	279,0	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,40 m; Lac Ont. >= 75,50 m et < 75,60 m
	2 mai	0901	7 900	7 200	279,0	254,3	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,40 m; Lac Ont. >= 75,50 m et < 75,60 m
	2 mai	1 401	7 200	6 800	254,3	240,1	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,40 m; Lac Ont. >= 75,50 m et < 75,60 m
	3 mai	0901	6 800	7 100	240,1	250,7	Ajust. ops	F	Maintenir Lac St. Louis à 22,40 m; Lac Ont. >= 75,50 m et < 75,60 m
	4 mai	0001	7 100	7 400	250,7	261,3	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,40 m; Lac Ont. >= 75,50 m et < 75,60 m
	5-mai	1 801	7 400	7 100	261,3	250,7	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
12 mai	6 mai	0901	7 100	6 800	250,7	240,1	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	6 mai	1 701	6 800	6 500	240,1	229,5	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	6 mai	2 201	6 500	6 200	229,5	219,0	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	8 mai	0001	6 200	6 400	219,0	226,0	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	9 mai	1 601	6 400	6 600	226,0	233,1	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	10 mai	0901	6 600	7 000	233,1	247,2	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	11 mai	1 501	7 000	7 400	247,2	261,3	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
19 mai	13 mai	0001	7 400	7 700	261,3	271,9	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	14 mai	0001	7 700	7 900	271,9	279,0	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	15-mai	0001	7 900	8 100	279,0	286,0	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	15-mai	1 201	8 100	8 500	286,0	300,2	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	16 mai	1 201	8 500	8 900	300,2	314,3	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	17 mai	1 501	8 900	9 200	314,3	324,9	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	19 mai	1 401	9 200	9 350	324,9	330,2	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
Jour où la semaine s'est terminée 2017	Changements apportés au débit								Précisions
	Jour	Heure	m^3/s		kpi^3/s		Motif	Règle / limite appliquée	
			De	À	De	À			
26 mai	20 mai	1 001	9 350	9 600	330,2	339,0	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	21 mai	1 201	9 600	9 800	339,0	346,1	Ajust. ops	F	Maintien du niveau d'eau du lac Saint-Louis à 22,48 m; Lac Ont. >= 75,60 m
	23 mai	1 401	9 800	10 000	346,1	353,1	Déviat.	Majeure H14	Débit supérieur au début de l'application du Plan 2014
	24 mai	1 601	10 000	10 200	353,1	360,2	Déviat.	Majeure H14	Augmentation du débit; abaissement du niveau d'eau du lac Saint-Louis
2 juin	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
9 juin	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	

16 juin	14 juin	1 201	10 200	10 400	360,2	367,3	Déviat.	Majeure H14	Augmentation du débit; abaissement du niveau d'eau du lac Saint-Louis, déploiement des mesures d'atténuation dans la voie maritime
23 juin	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
30 juin	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
7 juil.	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
14 juil.	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
21 juil.	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
28 juil.	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
4 août	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
11 août	8 août	0001	10 400	9 910	367,3	350,0	Déviat.	Majeure H14	Débit réglé au maximum de la limite L pour maintenir des conditions sécuritaires dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent, tout en favorisant la baisse de niveau d'eau du lac Ont.
18 août	--	--	--	--	--	--	Déviat.	Majeure H14	
25 août	19 août	0001	9 910	9 870	350,0	348,6	Déviat.	Majeure H14	Débit réglé au maximum de la limite L pour maintenir des conditions sécuritaires dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent, tout en favorisant la baisse de niveau d'eau du lac Ont.
1 sept.	26 août	0001	9 870	9 620	348,6	339,7	Déviat.	Majeure H14	Débit réglé au maximum de la limite L pour maintenir des conditions sécuritaires dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent, tout en favorisant la baisse de niveau d'eau du lac Ont.

NIVEAUX D'EAU ET DÉBITS DU LAC ONTARIO ENREGISTRÉS ET CEUX ANTÉRIEURS À LA RÉGULARISATION

2017	Niveaux moyens mensuels du lac Ontario (SRIGL), 1985 - mètres (pieds)			Débits sortants mensuels moyens du lac Ontario m^3/s (kpi^3/s)		
	Enregistrés	Avant régularisation	Différence	Enregistrés	Avant régularisation	Différence
Mars	75,00 (246,06)	75,27 (246,95)	-0,27 (-0,89)	7 390 (261)	7 540 (266)	-150 (-5)
Avril	75,35 (247,21)	75,54 (247,83)	-0,19 (-0,62)	7 610 (269)	8 200 (290)	-590 (-21)
Mai	75,80 (248,68)	75,89 (248,98)	-0,09 (-0,30)	8 560 (302)	8 930 (315)	-370 (-13)
Juin	75,81 (248,72)	76,00 (249,34)	-0,19 (-0,62)	10 310 (364)	9 190 (325)	1 120 (40)
Juil.	75,69 (248,32)	76,03 (249,44)	-0,34 (-1,12)	10 400 (367)	9 260 (327)	1 140 (40)
Août	75,43 (247,47)	75,92 (249,08)	-0,49 (-1,61)	9 950 (351)	9 010 (318)	940 (33)

Tableau 6
Participation aux réunions du 1er mars au 31 août 2017

Membre du Conseil	Pays	1er mars	2 mai
BG M. Toy[1]	États-Unis	-	
M. G. Bechard[2]	Canada	X	X
M. J. Aubry-Morin	Canada	X	X
M. T. Brown	États-Unis	X	X
M. R. Campany	États-Unis	X	X
Mme P. Clavet	Canada	-	X
M. T. David	États-Unis	X	X
M. S. Durrett[3]	États-Unis	X	X
Mme J. Frain	Canada	X	X
M. M. Hudon	Canada	X	X
M. F. Sciremammano, Jr.	États-Unis	X	X

Notes :
1. Coprésident américain
2. Coprésident canadien
3. Président suppléant, É.-U.

Lieux de la réunion :
1er mars 2017 : Cincinnati OH, États-Unis
2 mai 2017 : Washington DC, États-Unis

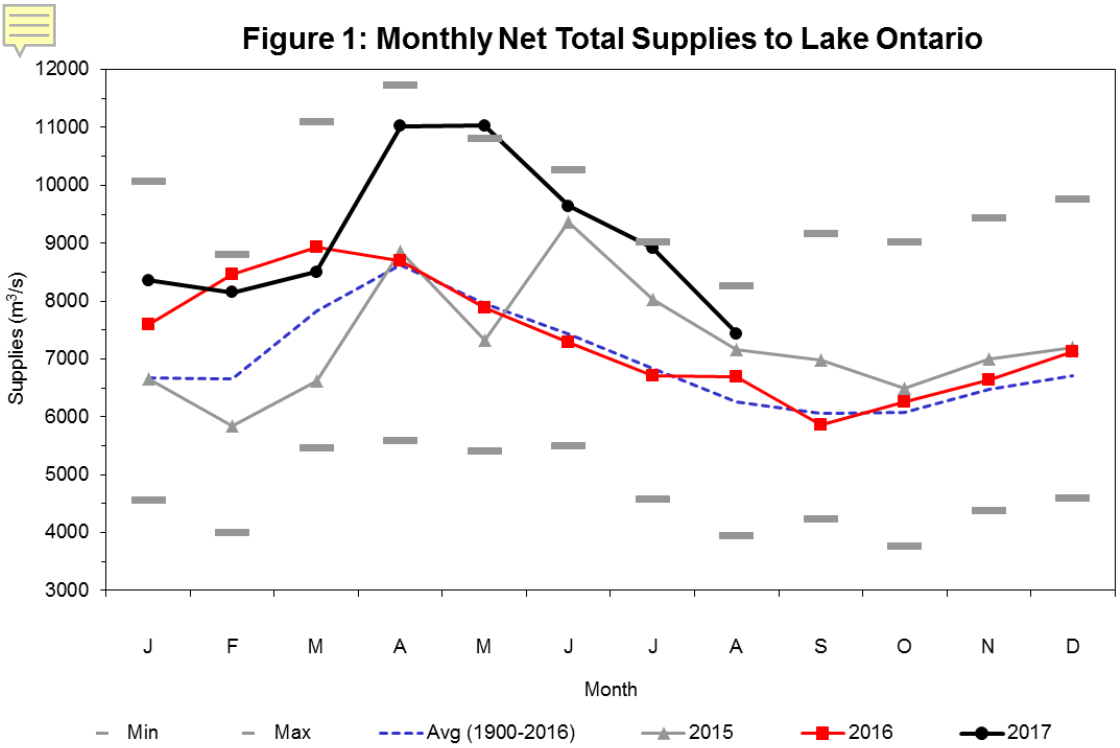

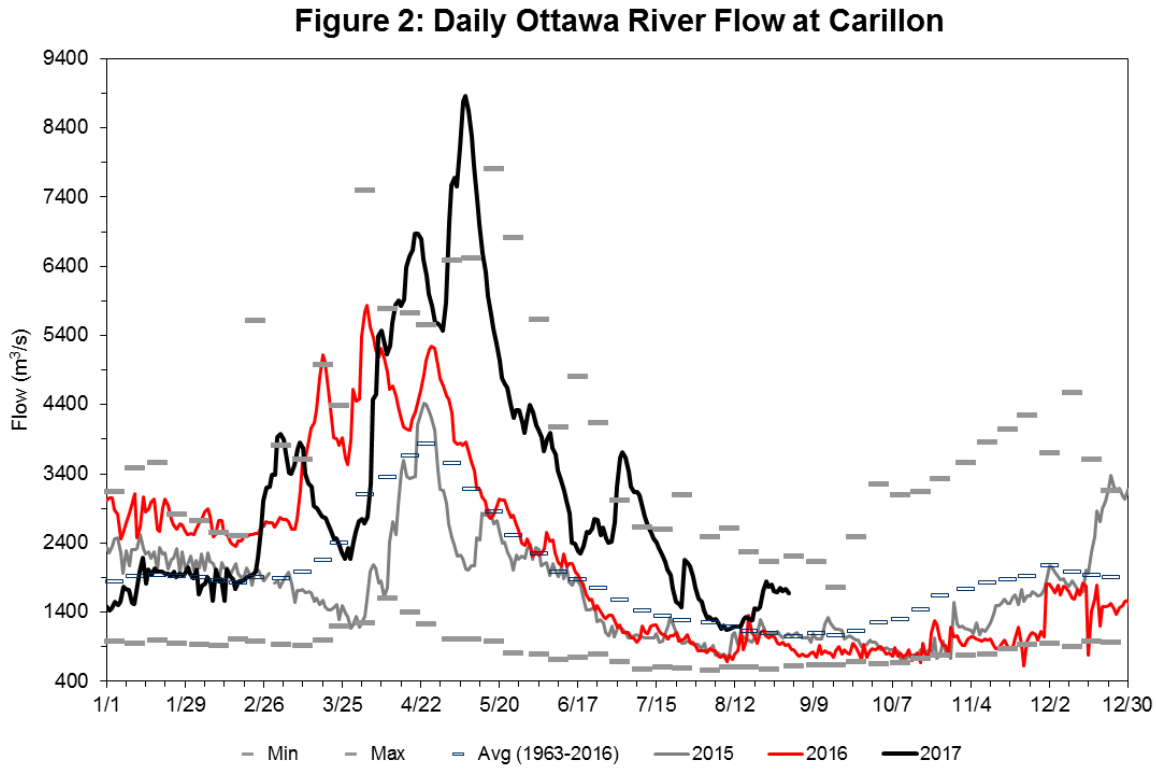

Figure 3: 2017 Lake Ontario Daily Outflows (m^3/s)

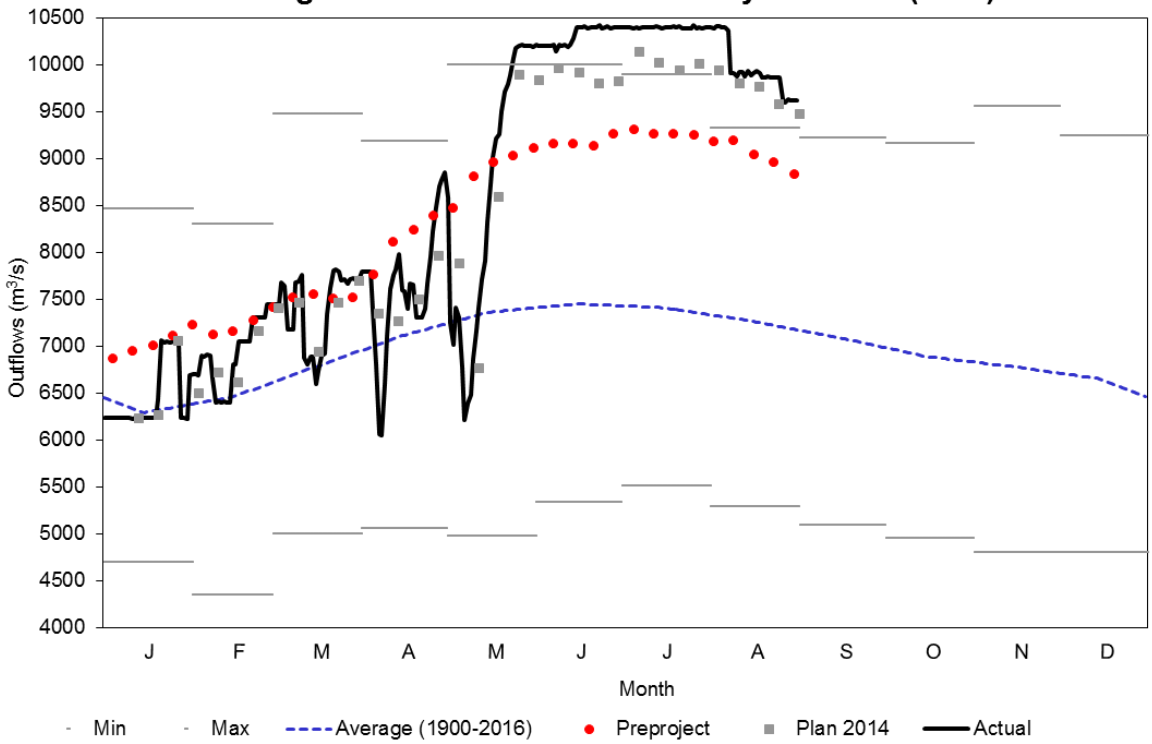

Figure 4: Daily Lake Ontario Levels

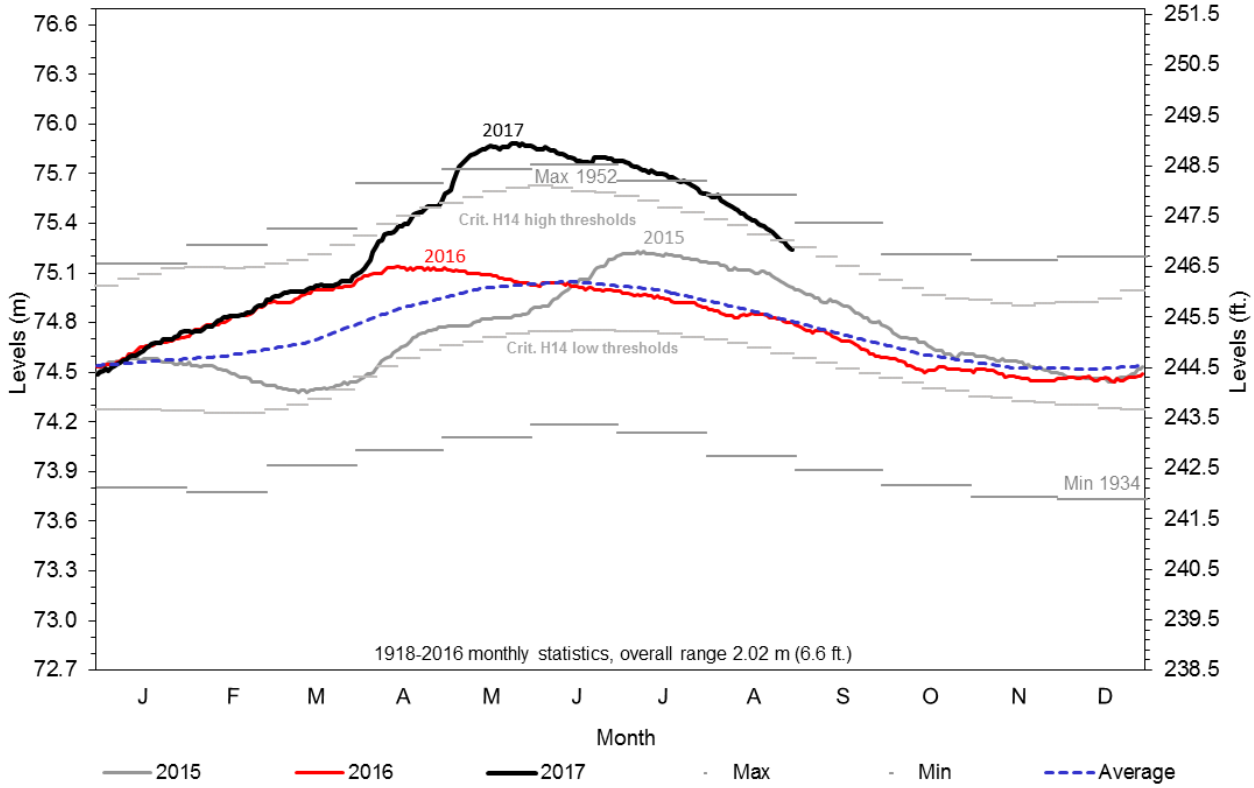

Figure 5: 2017 Actual/Preproject/Plan 2014 Levels (m)

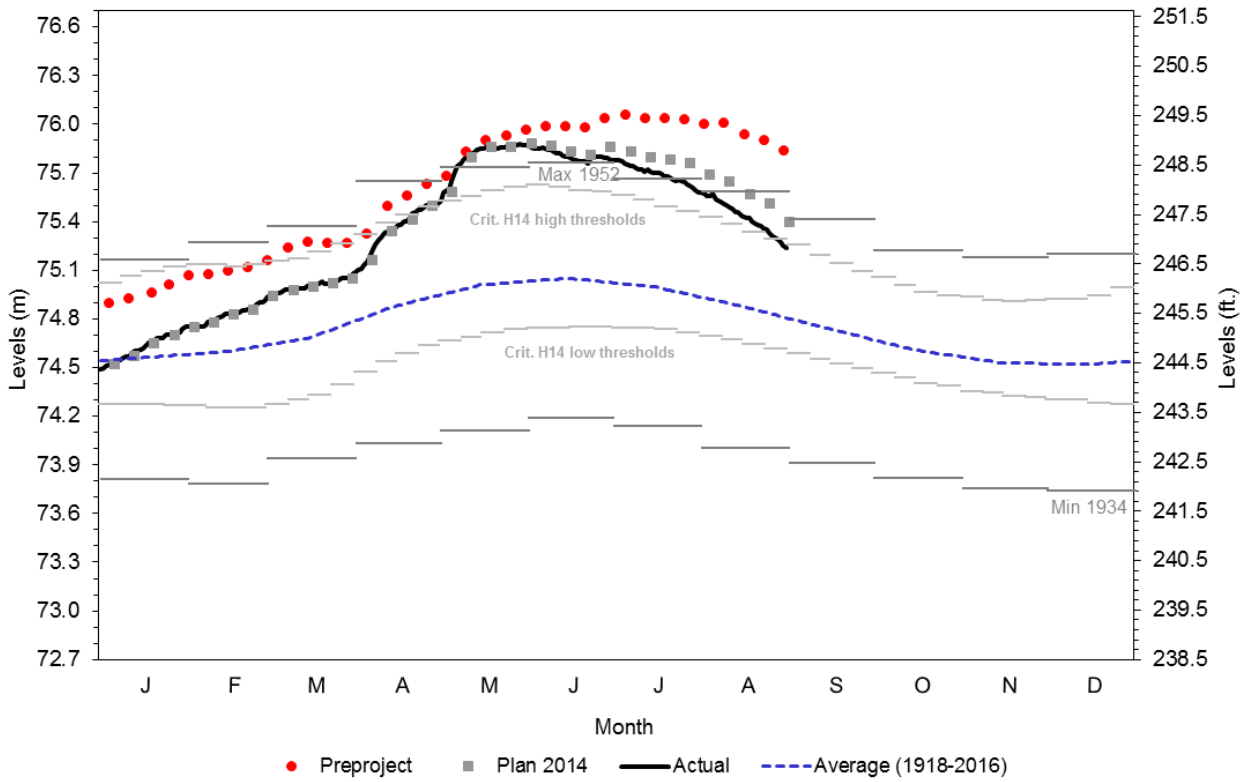

Figure 6: Daily Lake St. Lawrence Levels @ Long Sault Dam

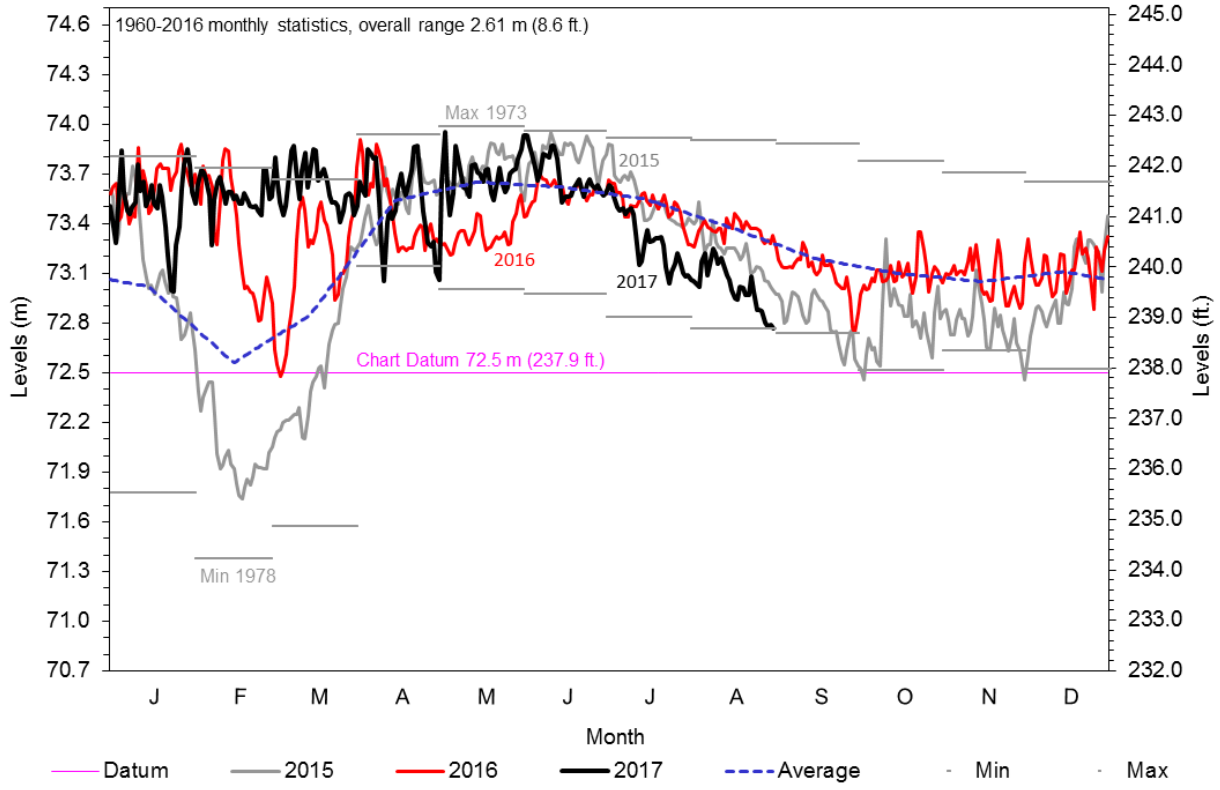

Figure 7: Daily Lake St. Louis Levels @ Pointe-Claire

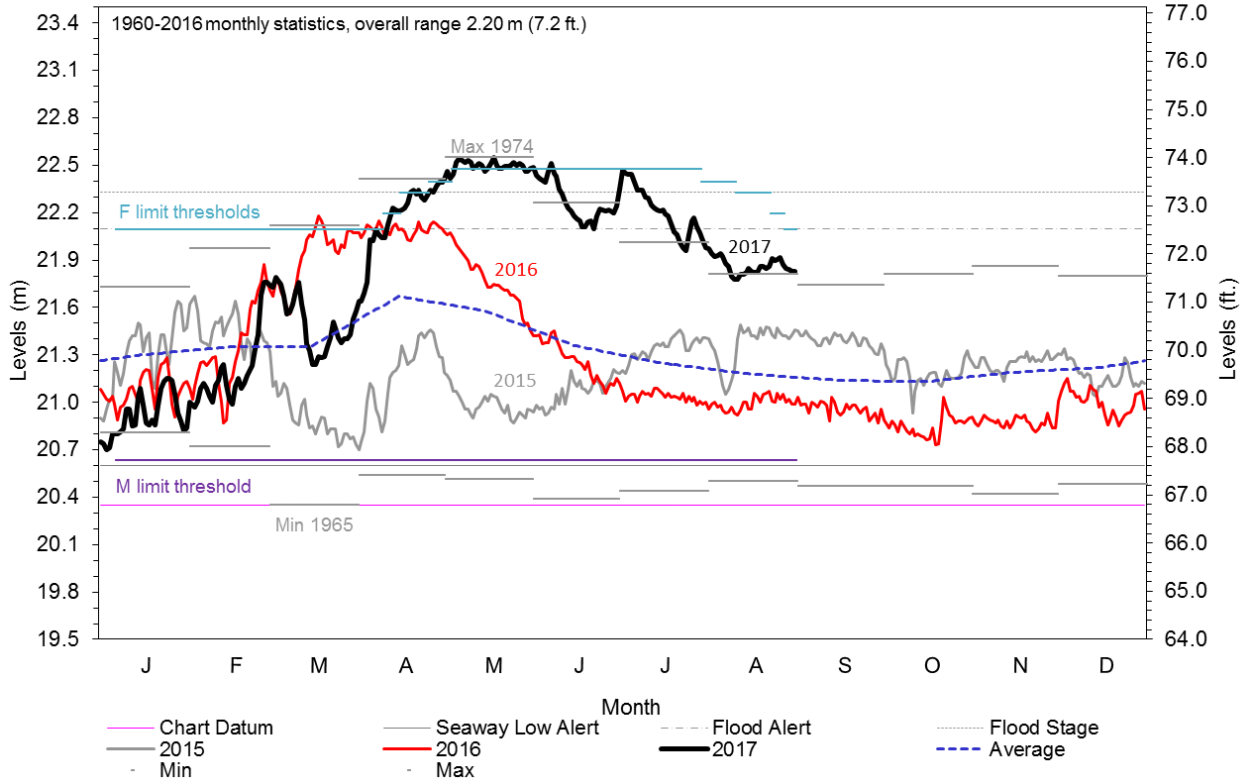

Figure 8: Daily Port of Montreal Levels @ Jetty #1

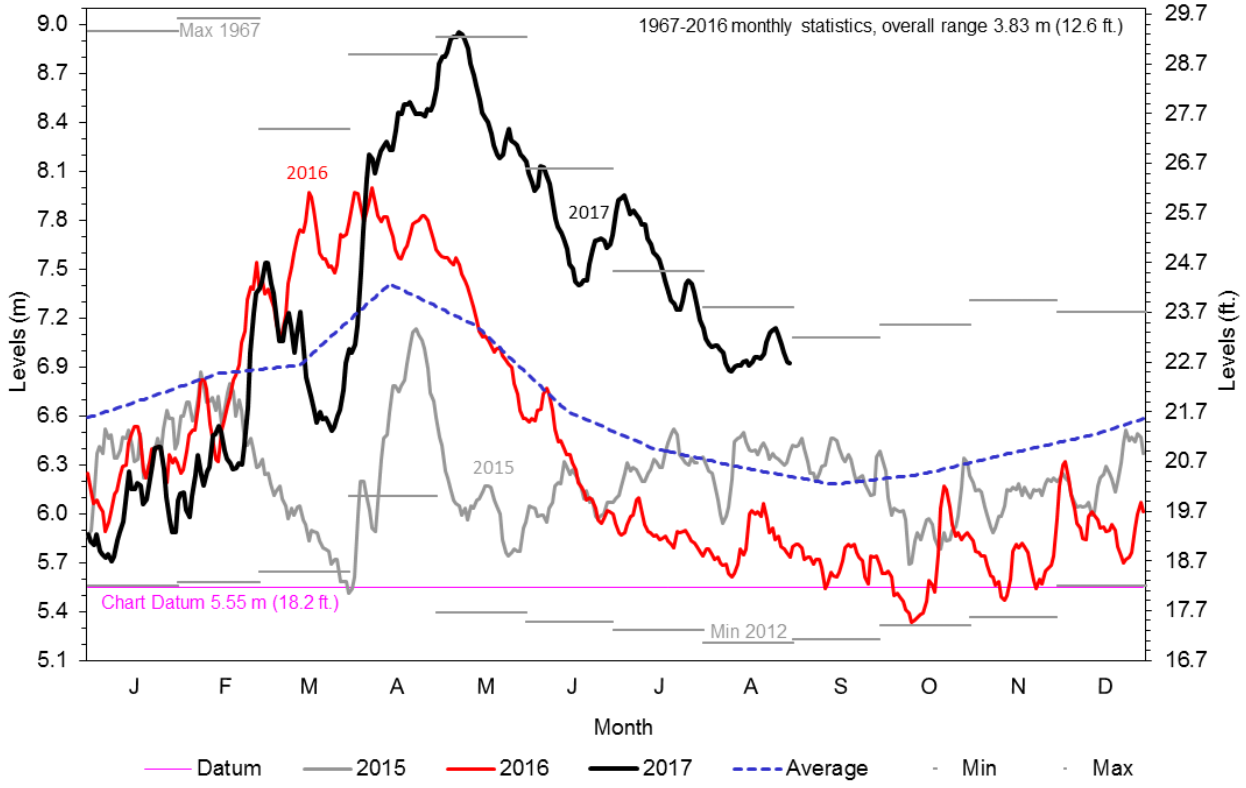

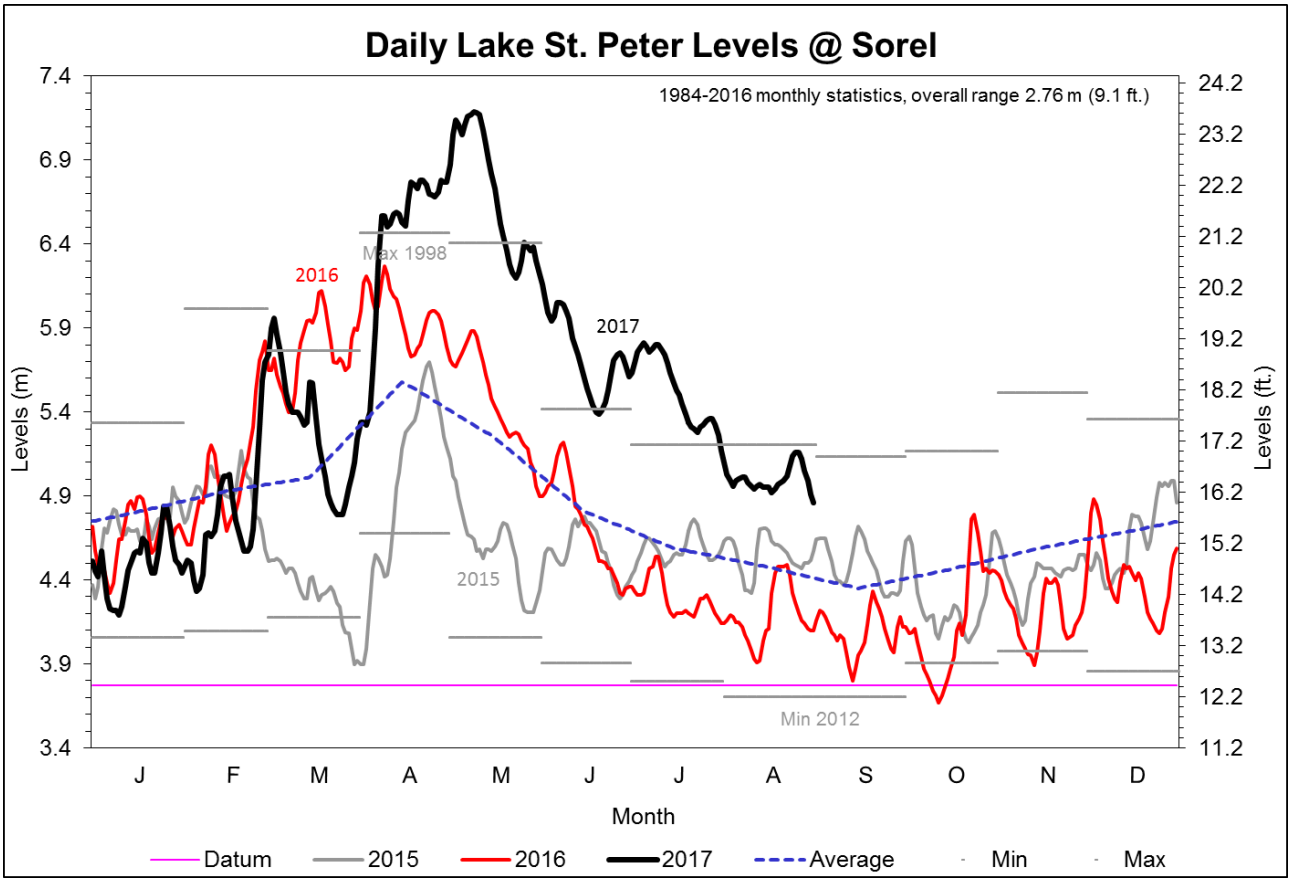
Daily Lake St. Peter Levels @ Sorel
1984-2016 monthly statistics, overall range 2.76 m (9.1 ft.)
Levels (m)
Levels (ft.)
7.4
6.9
6.4
5.9
5.4
4.9
4.4
3.9
3.4
24.2
23.2
22.2
21.2
20.2
19.2
18.2
17.2
16.2
15.2
14.2
13.2
12.2
11.2
Max 1998
2016
2017
2015
Min 2012
J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D
Month
Datum
2015
2016
2017
Average
Min
Max

FIGURES

Figure 1

Monthly Net Total Supplies to Lake Ontario	**Apports totaux nets mensuels dans le lac Ontario**
Month	Mois
Min	Min
Max	Max
Avg (1900-2016)	Moy. (1900-2016)
Supplies (m^3/s)	Apports (m^3/s)

Figure 2

Daily Ottawa River Flow at Carillon	**Débits quotidiens de la rivière des Outaouais à Carillon**
Min	Min
Max	Max
Avg (1963-2016)	Moy. (1963-2016)
Flow (m^3/s)	Débit (m^3/s)

Figure 3

2017 Lake Ontario Daily Outflows	**Débits sortants journaliers du lac Ontario en 2017**
Min	Min
Max	Max
Avg (1900-2016)	Moy. (1900-2016)
Preprojet	Avant projet
Plan 2014	Plan 2014
Actual	Réel
Outflows (m^3/s)	Débit sortant (m^3/s)
Month	Mois

Figure 4

Daily Lake Ontario Water Levels	**Niveaux d'eau journaliers du lac Ontario**
Crit. H14 high Thresholds	Seuils supérieurs du crit. H14
Crit. H14 low Thresholds	Seuils inférieurs du crit. H14
1918-2016 monthly statistics, overall range 2,02 m (6.6 ft)	Statistiques mensuelles de 1918 à 2016, portée globale de 2,02 m (6,6 pi)
Month	Mois
Min	Min
Max	Max
Average	Moyenne
Levels (m)	Niveaux (m)
Levels (pi)	Niveaux (pi)

Figure 5

2017 Actual/ Preproject/Plan 2014 Levels (m)	**Niveaux d'eau de 2017 réels/avant projet/selon le Plan 2014 (m)**
Crit. H14 high Thresholds	Seuils supérieurs du crit. H14

Crit. H14 low Thresholds	Seuils inférieurs du crit. H14
Preprojet	Avant projet
Plan 2014	Plan 2014
Actual	Réel
Average (1918-2016)	Moyenne (1918-2016)
Levels (m)	Niveaux (m)
Levels (pi)	Niveaux (pi)

Figure 6

Daily Lake St. Lawrence Levels @ Long Sault Dam	**Niveaux d'eau journaliers du lac Saint-Laurent au barrage de Long Sault**
1960-2016 monthly statistics, overall range 2.61 m (8.6 ft.)	Statistiques mensuelles de 1960 à 2016, portée globale de 2,61 m (8,6 pi)
Chart Datum 72.5 m (237.9 ft.)	Zéro des cartes : 72,5 m (237,9 pi)
Month	Mois
Datum	Cote de référence
Average	Moyenne
Min	Min
Max	Max

Figure 7

Daily Lake St. Louis Levels at Pointe-Claire	**Niveaux d'eau journaliers du lac Saint-Louis à Pointe-Claire**
1960-2016 monthly statistics, overall range 2.20 m (7.2 ft.)	Statistiques mensuelles de 1960 à 2016, portée globale de 2,20 m (7,2 pi)
F limit thresholds	Seuils de limite F
Levels (m)	Niveaux (m)
Levels (ft.)	Niveaux (pieds)
M limit threshold	Seuil limite M
Chart Datum	Zéro des cartes
Seaway Low Alert	Alerte basse de la Voie maritime
Flood Alert	Alerte d'inondation
Flood Stage	Niveau critique de crue
Min	Min
Max	Max
Average	Moyenne

Figure 8

Daily Port of Montreal Levels @ Jetty # 1	**Niveaux d'eau journaliers à la jetée nº 1 du port de Montréal**
1967-2016 monthly statistics, overall range 3.83 m (12.6 ft.)	Statistiques mensuelles de 1967 à 2016, portée globale de 3,83 m (12,6 pi)
Chart Datum 5.55 m (18.2 ft.)	Zéro des cartes : 5,55 m (18,2 pi)
Levels (m)	Niveaux (m)
Levels (ft.)	Niveaux (pieds)
Month	Mois
Datum	Cote de référence
Average	Moyenne
Min	Min
Max	Max

Figure 9

Daily Lake St. Peter Levels at Sorel	**Niveaux d'eau journaliers du lac Saint-Pierre à Sorel**
1984-2016 monthly statistics, overall range 2.76 m (9.1 ft.)	Statistiques mensuelles de 1984 à 2016, portée globale de 2,76 m (9,1 pi)
Levels (m)	Niveaux (m)
Levels (ft.)	Niveaux (pieds)
Month	Mois
Datum	Cote de référence
Average	Moyenne
Min	Min
Max	Max

Annexe A : Résumé des téléconférences

Date	CONSTATS	DÉCISIONS PRISES
24 avril	Le temps extrêmement pluvieux d'avril a entraîné une hausse de niveau d'eau générale dans le système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Le niveau d'eau journalier du lac Ontario est de 75,47 m, et il est en train d'augmenter, en voie de parvenir à des niveaux aussi élevés qu'en 1998. Le lac Saint-Louis a atteint le niveau d'eau cible de 22,33 m. Le débit de la rivière des Outaouais, quant à lui, a atteint un sommet et devrait diminuer, si bien que les inondations dans la région de Montréal s'atténuent, ce qui permettra d'augmenter le débit sortant du lac Ontario en fonction du niveau d'eau à viser en aval, suivant celui du lac Ontario. Les niveaux d'eau élevés dans l'ensemble du réseau se poursuivront au moins jusqu'en mai et peut-être même jusqu'en juin.	Continuer de surveiller les conditions météorologiques, les niveaux d'eau et les débits prévus dans l'ensemble du réseau afin de se préparer à des niveaux d'eau du lac Ontario supérieurs au critère H14. Cela étant, la CMI ordonne au Conseil de fixer des débits sortants susceptibles d'alléger autant que possible la situation des riverains de tout le système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, tout en équilibrant les niveaux d'eau en amont et en aval du barrage Moses Saunders afin de réduire au minimum l'impact des inondations et de l'érosion.
15-mai	Le niveau d'eau du lac Ontario a atteint 75,84 m le 14 mai 2017, soit 2 cm de plus que celui le plus élevé de 1952 et toujours au-dessus du maximum du critère H14, atteint dans la dernière semaine d'avril. Le niveau d'eau du lac Saint-Louis oscille aux alentours de 22,48 m dépendant du temps de transport, des vents et des précipitations locales. Le débit sortant augmente jour après jour, il est maintenant de 8 500 m^3/s, à mesure que le débit sortant de la rivière des Outaouais diminue.	Continuer d'augmenter le débit pour maintenir le niveau d'eau du lac Saint-Louis le plus près possible de 22,48 m; autrement dit, augmenter le débit sortant au maximum tout en permettant une navigation sécuritaire.
22 mai	Le niveau d'eau journalier du lac Ontario a baissé à 75,86 m le 21 mai 2017, soit 4 cm de plus que celui le plus élevé atteint en 1952. Le niveau d'eau du lac Saint-Louis est d'environ 22,48 m. Celui du lac Ontario semble s'être stabilisé et à moins de précipitations plus importantes, il est probable qu'il soit sur le point d'atteindre son pic. Le débit sortant, qui augmente jour après jour, s'établit maintenant à 9 800 m^3/s, tandis que le débit sortant de la rivière des Outaouais continue de diminuer.	Continuer d'augmenter le débit sortant jusqu'à ce qu'il atteigne 9 910 m^3/s, ce qui correspond à la limite de sécurité pour la navigation commerciale dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent. Indiquer à l'administration de la Voie maritime que le débit sortant sera porté à 10 200 m^3/s le 23 mai ou après.
29 mai	Le 25 mai 2017, le niveau d'eau du lac Ontario avait atteint la cote de 75,88 m, soit	Comme les scénarios de débit plus élevé ne permettront pas d'accélérer de

	6 cm de plus que le niveau le plus élevé de 1952. Le niveau d'eau du lac Saint-Louis est maintenant d'environ 22,48 m. Le débit sortant a augmenté jusqu'à 10 200 m^3/s, tandis que le niveau d'eau de la rivière des Outaouais continu de diminuer.	beaucoup la baisse de niveau du lac Ontario pour éviter une interruption de la navigation commerciale, le débit sortant devra être maintenu à 10 200 m^3/s.

Date	CONDITIONS ACTUELLES	DÉCISIONS PRISES
8 juin	Le 29 mai 2017 est la dernière fois que le niveau d'eau du lac Ontario a atteint 75,88 mil a lentement diminué depuis jusqu'à 75,85 m. Le débit sortant est toujours de quelque 10 200 m^3/s depuis le 24 mai 2017, ce qui maintient le niveau d'eau du lac Saint-Louis à environ 22,48 m. Cela correspond au débit maximum moyen pour un quart de mois, établi depuis 1900, ce qui inclut notamment des débits enregistrés avant l'ouverture de la voie maritime et les débuts de la régularisation en 1960. Le débit moyen de 10 200 m^3/s a déjà été atteint lors de deux quart de mois précédents, soit le troisième quart de mois en mars 1998 et le dernier quart de mois en mai 1993. Ce débit continue de dépasser la capacité actuelle de la centrale Moses-Saunders et l'excédent doit encore être évacué par le déversoir du barrage de Long Sault.	Maintenir le débit sortant à 10 200 m^3/s pour s'assurer que le niveau d'eau du lac Saint-Louis ne dépasse pas 22,48 m.
12 juin	Le niveau d'eau du lac Ontario, se situe actuellement à 75,82 m, il continue de diminuer et se situe maintenant à 6 cm sous son pic du 29 mai. Le lac Saint-Louis présente un niveau d'eau de 22,32 m, soit 6 cm sous le seuil critique de crue. Des études du CILOFSL ont permis d'établir les impacts sur les entreprises et les propriétés riveraines. L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent a présenté une proposition en cinq points prévoyant l'ajout d'une nouvelle fourchette de débits sortants allant de 10 200 m^3/s à 10 400 m^3/s.	Comme les scénarios de débit plus élevé ne permettront pas d'accélérer de beaucoup la baisse de niveau d'eau du lac Ontario, il conviendra d'augmenter le débit sortant à 10 400 m^3/s à compter du mercredi 14 juin 2017. Le personnel du Conseil continuera de surveiller le régime hydraulique et d'évaluer si des soutirages en eau s'imposent.
19 juin	Le niveau d'eau du lac Ontario est actuellement de 75,77 m, il continue de diminuer et se situe maintenant à 11 cm sous le pic du 29 mai. Le niveau d'eau du lac Saint-Louis est de 22,11 m, juste au-dessus du seuil d'alerte d'inondation et 22 cm sous le seuil critique de crue. Le débit sortant est maintenu à 10 400 m^3/s depuis le 14 juin 2017.	Maintenir un débit sortant de 10 400 m^3/s tout en examinant chaque semaine les répercussions sur tous les secteurs d'intérêt. Continuer de surveiller le régime hydrologique et d'évaluer la pertinence du débit sortant.

Date	CONDITIONS ACTUELLES	DÉCISIONS PRISES
30 juin	Hier, le niveau d'eau du lac Ontario était de 75,79 m, comme la veille, ce qui est inférieur de 9 cm au niveau d'eau de pointe de 75,88 m enregistré pour la dernière fois le 29 mai. Quant au lac Saint-Louis, son niveau d'eau est demeuré relativement stable ces derniers jours en raison des précipitations récentes. Le débit sortant du lac Ontario est maintenu à 10 400 m^3/s depuis le 14 juin 2017, soit 570 m^3/s de plus que ce qui est prescrit dans le Plan 2014 pour la semaine en cours. Malgré le débit de 10 400 m^3/s, la navigation se poursuit. Cependant, à mesure que le niveau d'eau va diminuer, on s'attend à ce que la navigation devienne de plus en plus dangereuse en raison de l'augmentation de la vitesse du courant et l'augmentation du gradient du chenal du fleuve.	Maintenir un débit sortant de 10 400 m^3/s tout en continuant d'analyser, chaque semaine, les répercussions sur tous les secteurs d'intérêt. Continuer de surveiller les conditions et d'évaluer le débit sortant.
17 juillet	Le niveau d'eau du lac Ontario est maintenant inférieur de 20 cm à son niveau de pointe enregistré le 29 mai. Le niveau d'eau du lac Saint-Louis est de 47 cm inférieurs au pic de mai 2017. Le Conseil examine les effets sur l'ensemble du système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, en tenant compte des graves difficultés éprouvées par les riverains du lac Ontario et des propriétaires d'entreprises, en raison du niveau d'eau toujours élevé du lac, des inondations et des dommages connexes. Le Conseil reconnaît que toute augmentation supplémentaire du débit sortant ne ferait baisser le lac Ontario que de quelques centimètres (environ un pouce) par semaine, tout en provoquant des changements rapides et significatifs au régime hydrologique du fleuve Saint-Laurent, ainsi que des impacts socio-économiques et écologiques non négligeables dans toute la région des Grands Lacs.	Maintenir un débit sortant de 10 400 m^3/s tout en continuant d'analyser, chaque semaine, les répercussions sur tous les secteurs d'intérêt. Continuer de surveiller les conditions et d'évaluer le débit sortant.
1 août	Le niveau d'eau du lac Ontario a perdu 30 cm depuis son sommet à la fin mai. Celui du lac Saint-Louis a établi un nouveau record élevé pour un mois de juillet et il demeure près de son niveau élevé record pour cette	Maintenir l'actuel débit sortant record de 10 400 m^3/s jusqu'au 8 août, à condition que les conditions de navigation demeurent sécuritaires. Cependant, pour maintenir de telles conditions dans le

	période de l'année. Le débit sortant sans précédent de 10 400 m^3/s depuis le 14 juin devra être réduit parce qu'à mesure que le niveau d'eau du lac Ontario diminue, le courant dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent augmente et donne lieu à des conditions de navigation dangereuses, tant pour les navires marchands que pour les plaisanciers.	système, le débit sortant devrait être réduit à 9 910 m^3/s au plus tard le 8 août. Ce nouveau débit sortant n'en sera pas moins un record en cette période de l'année, cela pour réduire autant que faire se peut le niveau d'eau élevé du lac Ontario tout en équilibrant les impacts subis en aval.

Date	CONDITIONS ACTUELLES	DÉCISIONS PRISES
15 août	Le niveau d'eau du lac Ontario est de 75,46 m, soit 42 cm sous son pic du 29 mai. Le lac Saint-Laurent étant impacté par un débit sortant élevé, avec son niveau d'eau de 73,15 m, bien en deçà de sa moyenne. Le niveau du lac Saint-Louis est inférieur au niveau critique de crue de 21,81 m. Le débit sortant du lac Ontario est toujours de 9 910 m^3/s depuis minuit le 8 août 2017. Les déviations appliquées au débit sortant ont eu pour effet de réduire le niveau d'eau du lac Ontario de 14 cm sous ce qu'il aurait été si le Plan 2014 avait été suivi sans discontinuité depuis le 24 mai 2017.	Maintenir le débit sortant le plus élevé possible tout en assurant des conditions sécuritaires dans le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent. À mesure que le niveau d'eau du lac Ontario diminuera, il faudra continuer de réduire le débit sortant. Par conséquent, le Conseil continuera de surveiller les conditions hydrologiques et d'évaluer le débit sortant.
31 août	Le niveau d'eau du lac Ontario se situe à 75,25 m, soit 63 cm sous la pointe du 29 mai, et il se situe maintenant sous le maximum du critère H14 (de 75,26 m) pour la première semaine de septembre. Le lac Saint-Laurent continue de subir les effets du débit sortant élevé et de la baisse de niveau d'eau du lac Ontario au point que, ces derniers jours, son niveau d'eau a été l'un des plus bas depuis 1987. Le niveau d'eau du lac Saint-Louis est inférieur à son niveau critique de crue, mais il constitue toujours un record pour cette période de l'année. Le débit sortant du lac Ontario est de 9 620 m^3/s et devrait être réduit à 9 220 m^3/s à minuit le vendredi 1er septembre. Ce débit sortant n'est plus un débit record pour cette période de l'année. Les déviations de débit sortant ont eu pour effet d'abaisser le niveau d'eau du lac Ontario pour l'amener à 15,4 cm de moins que ce qu'il aurait été si le Plan 2014 avait été respecté sans discontinuité depuis le 24 mai 2017.	Le niveau d'eau du lac Ontario étant inférieur au maximum du critère H14, les débits sortants spécifiés dans le Plan 2014 seront rétablis le samedi 2 septembre 2017. Si, à l'avenir, le débit sortant devait dépasser la limite haute du critère H14 dans des conditions humides, le Conseil renouera avec sa capacité à appliquer automatiquement et n'importe quand des déviations majeures. En raison des apports d'eau exceptionnels de 2017 et du fait que le Plan 2014 prévoit que les volumes d'eau relâchés soient compensés dans le temps, de façon asymptotique, le Conseil demandera à la CMI de l'autoriser à éliminer les 15,4 cm accumulés à compter du 2 septembre 2017 sans rythme imposé.

Annexe B : Résumé des activités du Comité des communications

Depuis le 1er mars 2017, le Comité des communications du Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent a organisé six réunions par téléconférence, la plupart en fin de mois. Le Comité a continué de prendre part à des initiatives et à concevoir des produits visant à réaliser cinq objectifs stratégiques de communication :

1. Faire mieux connaître la CMI et le Conseil auprès de la population.
2. Communiquer avec précision et en temps opportun les mesures prises par le Conseil et la raison de ces mesures.
3. Expliquer les effets des facteurs naturels et de la régularisation sur le niveau et le débit d'eau.
4. Faire mieux comprendre la nécessité de se préparer aux fluctuations de niveau d'eau et de débit.
5. Chercher systématiquement à connaître le point de vue et les préoccupations de toutes les parties prenantes, en tenir compte et prendre des mesures en conséquence.

Conformément aux objectifs de communication, le Comité a également conçu des vignettes vidéo comme outils d'éducation du public décrivant les causes des fluctuations de niveau d'eau du lac Saint-Laurent, les considérations liées à la formation de glace et la façon dont les préoccupations en matière de sécurité imposent de limiter les débits sortants quand ils sont trop élevés.

En plus de la sensibilisation par l'entremise de Facebook, de Flickr et de notre site Web, les membres du Conseil et le personnel ont tenu des entrevues, répondu aux médias et aux parties prenantes dans l'ensemble du système. De plus, ils ont activement mobilisé les intervenants et présenté des exposés dans les contextes suivants, où ils ont également répondu aux questions et aux préoccupations des personnes présentes :

9 mars	Commission Eau de Nature Québec	Québec
22 mars	Comité de concertation Navigation	Bécancour
9 mai	Rencontre de la Indian Nations Leaders	Université Sheraton Syracuse
30 mai	Réunion RUSL à Montréal	Montréal
5 juillet	Table de concertation régionale de Québec	Québec
29 juillet	1000 Islands Association	Gananoque
19 août	CA de la International Water Levels Coalition	Clayton NY
19 août	Lake of the Isles Protection Association	Wellesley Island

En plus des demandes de renseignements de mai à août provenant d'organismes canadiens et américains, comme le département de l'Environnement et de la conservation de l'État de New York et le Centre des eaux de surface de l'Ontario, les membres et le personnel du Conseil ont parlé aux gens à plusieurs reprises de façon informelle au sujet des niveaux d'eau élevés, de ce que le Conseil a fait et de la limitation des actions possibles.

Annexe C : Liste des membres du Comité des communications

M. R. Campany
M. T. David
M. A. Heer
M. K. Koralewski
M. F. Bevacqua
Mme S. Runyon
M. K. McCune
M. B. Carmichael
M. W. Werick
M. M. Hudon
Mme G. Faveri
M. R. Caldwell
M. J. Bruxer
Mme S. Lobrichon
M. D. Fay
Mme W. Leger
M. M. Shantz